

# Poursuite demain à Alger du dialogue libyen

«Le dialogue entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, dirigée par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Bernardino Léon, chef de cette Mission, se poursuivra demain lundi à Alger», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à l'APS.

P. 28

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 12 Avril 2015 - 22 Jourada al Thani 1436 - N° 927 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

**M. Sellal**  
reçoit  
le ministre  
chinois du  
Commerce



P. 28

CONGRÈS DES NATIONS  
UNIES POUR LA  
PRÉVENTION DU CRIME  
ET LA JUSTICE PÉNALE

**M. Louh**  
à Doha



P. 28

SELON UNE RESPONSABLE  
FRANÇAISE

«La politique  
algérienne de  
l'emploi permet  
de résorber  
le chômage»

P. 28

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRANSMISSIONS NATIONALES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, M. CHERIF KICHOU, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

## Une stratégie de modernisation en 4 axes



5 millions  
de passeports biométriques,  
100 millions  
d'actes de naissance déjà établis

Pages 7 à 9

**M. Medelci**  
souhaite que la révision  
de la Constitution  
consolidera davantage  
la démocratie

P. 3



MOHAMED AÏSSA À GHARDAÏA:  
«La nation a besoin  
d'Oulémas pour défendre  
les fondamentaux  
de l'Islam»

P. 3



VIE POLITIQUE  
**Les partis**  
occupent  
le terrain

P. p 4-5

SANTÉ

**ANTENNES  
RELAIS**

Quel impact  
sur la santé ?

Pages 14-15

**UNESCO**

L'Algérie  
parmi les 10 pays  
les «plus  
dynamiques»  
dans le  
développement  
humain

P. 17

**FOOTBALL**

COUPE D'ALGÉRIE  
(1/2 FINALE)  
Le RC Arba  
rejoint  
le MO Béjaïa  
en finale

P. 28

**MDN**

Quatre  
narcotrafiquants  
arrêtés et  
**55 kg**  
de kif saisis  
à Tlemcen  
et El Oued

P. 6

## Météo



## Régions Nord : 22° à Alger

Prédominance du soleil en cours de journée. Les températures maximales varieront de 20°C/27°C avec des pics de 31°C vers Mascara, Rélezane et Sidi Bel Abbes. Les vents seront faibles.

## Régions Sud : 28° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé. Les températures maximales varieront de 22°C à 28°C en général avec des pics de 39°C sur Tindouf, Adrar, Bordj Badji Mokhtar, et In Salah. Les vents seront faibles à modérés avec des soulèvements de Sable locaux.

## TRANSPORTS

## Mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Bordj Ménaiel



Le ministre des Transports, le D<sup>r</sup> Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès. Le ministre procédera à la mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Bordj Ménaiel.

## OUARGLA

1<sup>er</sup> Salon de l'aquaculture et de la pêche continentale

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid-Ahmed Ferroukhi, présidera ce matin à partir de 8h à la coupole de la Silice à Ouargla, l'ouverture du 1<sup>er</sup> Salon régional de l'aquaculture et de la pêche continentale.



## TIZI-OUZOU

## Salon de l'innovation de l'artisanat traditionnel



La Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi-Ouzou organise jusqu'au 15 avril à l'esplanade du musée central de la ville, le 1<sup>er</sup> Salon de l'innovation de l'artisanat traditionnel.



## MARDI 14 AVRIL AU FORUM MOBILIS

## Les TIC et l'amélioration des performances des entreprises

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le Forum de mobilis destiné aux journalistes, traitera mardi 14 avril 2015 à partir de 09h30, du «Rôle des TIC dans l'amélioration des performances et de la compétitivité des entreprises». La rencontre qui se tiendra, à l'auditorium de la direction générale de Mobilis, sera animée par Mme Hirane Boukaila, de l'entreprise BKL, M. Mohamed Afif, CTO de HB Technologies, M. Abdelmalek Chetta, Consultant en Management des entreprises et spécialiste IT, et M<sup>me</sup> Ichira Malika ou M. Balaloua Abderhmane de Sonelgaz. Mobilis, conscient de son devoir d'encourager la pénétration des TIC à différents niveaux de la société, tentera d'apporter toute la lumière aux thématiques discutées lors de ses forums, afin d'approfondir les connaissances des journalistes, à travers les interventions de bons nombres d'experts reconnus dans chaque thématique traitée.



## FCE

## Ali Haddad reçoit Jean-Pierre Raffarin



Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Ali Haddad, recevra aujourd'hui, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, au Sénat français, M. Jean-Pierre Raffarin.

## MERCREDI À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

## Journée d'étude sur «La gestion du risque crédit»

La faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, en collaboration avec le laboratoire Aeahh, organise mercredi 15 avril 2015, une journée d'étude sur «La méthode du scoring : outil privilégié de la gestion du risque crédit».

	Max	Min
Alger	22	13°
Oran	21°	14°
Annaba	20°	13°
Béjaïa	21°	15°
Tamanrasset	28°	13°

## Horaires des prières

Dimanche 22 jumada al-thani 1436

Fajr	04:59
Dohr	12:49
Asr	16:29
Maghreb	19:23
Isha	20:45



## CE MATIN À 10H30

## AU FORUM DE DKNEWS

## Conférence : «Comment freiner la hausse des prix ?»



Le Forum du quotidien DK News reçoit ce matin à 10h30, le président de l'Association de protection et de l'orientation du consommateur et de son environnement, le D<sup>r</sup> Mustapha Zebdi, qui sera accompagné des membres de son bureau. En cette occasion, le D<sup>r</sup> Zebdi abordera la hausse des prix qui affecte certains produits alimentaires, le pouvoir d'achat des algériens et le rôle des citoyens dans la sta-

bilisation des prix. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication sise au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

## CE MATIN AU CENTRE BERKAOUI

## Rencontre nationale sur la santé dans le Sud

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, présidera ce matin à partir de 8h au centre Berkaoui de la Sonatrach, les travaux de la rencontre nationale sur la santé dans le Sud qui se déroulera aujourd'hui et demain à Ouargla.



## COMMUNICATION

## Grine à Sidi Bel Abbès, El Bayadh et Naâma



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de trois jours dans les wilayas de Sidi Bel Abbès, El Bayadh et Naâma.

## CET APRÈS-MIDI AU MUSÉE DU MOUDJAHID

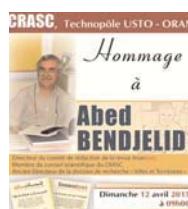
## Conférence sur l'extermination de la tribu des Aoufi



Pour lutter contre l'oubli et par devoir de mémoire, le Musée national du moudjahid organise, cet après-midi à partir de 14h, une conférence historique à l'occasion du 183<sup>e</sup> anniversaire de l'extermination de la tribu des Aoufi, El Harrach.

CRASC D'ORAN

## Hommage à Abdef Bendjelid



Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), renonce ce matin à partir de 0h, un hommage à Abdef Bendjelid, directeur du comité de rédaction de la revue *Insaniyat* membre du conseil scientifique du Crasc, et ancien directeur de la division de recherche «Ville et Territoire».

## LES 13 ET 14 AVRIL

## Session de formation pour les journalistes sur les droits de l'Homme

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cnccpdh), M. Farouk Ksentini, présidera lundi 13 avril 2015 à partir de 08h30 au niveau de l'hôtel Essafir, l'ouverture des travaux d'une session de formation sur les droits de l'Homme au profit des journalistes. Cette session de formation placée sous le thème «Journaliste et droits de l'Homme», est organisée par la Cnccpdh en partenariat avec l'ambassade du Canada à Alger à travers l'ONG, *Journalists for human rights*.

## CONSTITUTION

# M. Medelci souhaite que sa révision consolide davantage la démocratie

**Le Président du Conseil constitutionnel M. Mourad Medelci, a exprimé hier à Alger son souhait de voir la nouvelle Constitution consolider davantage la démocratie.**

«La révision de la Constitution est d'une importance capitale pour la nation algérienne et lorsque le Conseil constitutionnel sera saisi du projet, il l'examinerai minuieusement», a déclaré M. Medelci à l'APS en marge d'une activité sectorielle avec le ministre de l'Habitat.

«Nous souhaitons que la révision constitutionnelle soit fructueuse en termes de consolidation de la démocratie dans le pays», a-t-il dit affirmant que les résultats de «cette démarche» seront «certainement positifs».

M. Medelci a souligné par ailleurs que le Conseil constitutionnel «est toujours en attente» de sa saisine concernant la copie du projet de la révision du texte fondamental du pays. «La Constitution est régie par des règles claires et lorsque le président de la République décide de procéder à sa révision il le fait à travers une saisine officielle du Conseil constitutionnel, et nous sommes en attente de cette saisine jusqu'à présent», a-t-il dit.



## URBANISME

### Lancement de l'opération d'indentification des auteurs des œuvres architecturales sur les ouvrages

L'opération d'indentification des auteurs des œuvres architecturales sur les ouvrages et les constructions a été lancée hier à Alger au siège du Conseil constitutionnel où une plaque indicative portant les noms des deux architectes ayant conçu l'architecture de l'édifice a été apposée. La cérémonie de mise en place de la plaque indicative qui porte les noms des architectes Teskouk Assia et Salem Hammouche a été marquée par la présence du président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, du ministre de l'Habitat, de la Ville et de l'Urbanisme, Abdelladjid Tebboune et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. L'identification des auteurs des œuvres architecturales sur les ouvrages et les construc-

tions à travers la mise en place d'une plaque identifiant l'architecte ou les architectes ayant conçu l'œuvre ou la construction obéi au décret exécutif n°15-88 du 11 mars 2015 publié au *Journal officiel* du 24 mars 2015. Dans une déclaration à la presse, M. Tebboune a rappelé que le décret exécutif a été promulgué «conformément aux directives et orientations du président de la République visant à redonner confiance à l'architecte en ses capacités créatives et son algérianité». «Le siège du Conseil constitutionnel a été choisi pour recevoir la première plaque indicative en raison de son architecture particulière tout à fait à l'honneur du métier d'architecte et de l'Algérie qui s'est dotée, grâce à l'esprit

innovant de ses architectes, d'édifices officiels reflétant sa personnalité arabo-musulmane et amazighe», a-t-il ajouté. Il a fait savoir que la pose des plaques indiqueuses qui concerne dans une première étape les sièges d'institutions officielles à cachet algérien sera généralisée à l'avenir pour toucher différents édifices. M. Medelci s'est félicité pour sa part que le siège Conseil constitutionnel «soit le premier édifice d'une institution officielle à cachet architectural purement algérien qui reçoit la plaque indicative de ses architectes». Au-delà de sa symbolique, cette initiative louable permettra, une fois l'expérience élargie, de faire connaître les architectes nationaux signataires d'œuvres qui

feront la fierté du pays, a-t-il estimé. A leur tour, les architectes Teskouk et Hammouche se sont félicités de l'identification des concepteurs d'ouvrages qui à leur sens, constitue une émulation pour les architectes. «Travailler dans l'anonymat n'est pas gratifiant», ont-ils soutenu formant le vœu que les architectes soient systématiquement identifiés, notamment les auteurs de design d'édifices spécifiques. Le projet de siège du Conseil constitutionnel a fait l'objet d'un concours international en 2004, ont-ils rappelé faisant remarquer qu'il s'agissait d'un travail d'équipe conçu avec la participation de l'ingénieur en chef Oumaaaziz Rabah et Delhoun Mustapha «qui nous a quittés récemment».

## STATUTS PARTICULIERS DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

### Benghebrit se félicite de la mise en place de la commission conjointe

Le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit s'est félicitée hier à Alger de la mise en place de la commission conjointe, regroupant les représentants de son département ministériel et les syndicats agréés, pour la prise en charge des dysfonctionnements des statuts particuliers des personnels de l'éducation nationale.

Dans un entretien à l'APS, la première responsable du secteur a formé le vœu qu'avec la mise en place de cette commission s'ouvre «une page nouvelle» dans la relation entre le ministère et les syndicats du secteur, une relation qui, a-t-elle insisté, «doit être basée sur la confiance, la concertation et le dialogue».

«Il est nécessaire que nous avançons ensemble pour la prise en charge des problèmes du corps éducatif dans la sérénité et dans un esprit de responsabilité», a soutenu Mme Benghebrit qui a salué «le climat de sérénité qui a présidé à la mise en place de la commission».

«Le secteur a besoin de tous ses personnels pour le règlement des problèmes socioprofessionnels et pédagogiques qu'il vit depuis des années», a admis la ministre affirmant que les personnels de l'Education «ne sont pas nos adversaires, nous avons besoin d'eux afin que l'école algérienne puisse donner une meilleure qualité d'enseignement».

«Nous pouvons faire mieux au profit de cette école à condition que nous conjuguions nos efforts», a-t-elle assuré pour répondre aux critiques formées à l'encontre de l'école algérienne, notamment ces dernières années.

A une question sur les prérogatives conférées à la commission, elle a fait savoir que les membres de cette structure étaient chargés d'identifier avec précision les dysfonctionnements des statuts particuliers avec l'aide d'experts en la matière.

Une telle démarche exige de s'adapter à plusieurs critères et d'approfondir la recherche pour ne pas rééditer les erreurs du passé qui sont à l'origine de l'instabilité du secteur.

Les membres de la commission sont appelés, a-t-elle ajouté, à observer le principe d'équité entre les employés et de se conformer aux dispositions légales y compris le statut de la fonction publique. Ils doivent également s'adapter à la dynamique professionnelle qui requiert la définition des principales étapes de la carrière

des différents corps, a expliqué Mme Benghebrit.

Elle est revenue sur le projet de charte d'éthique et de stabilité dont le texte préliminaire a été distribué aux membres de la commission pour débat et enrichissement.

«La tutelle reste ouverte à toute proposition dans le cadre de cette charte, se disant satisfaite que les syndicats aient accepté de débattre ce texte après avoir refusé auparavant. Elle a par ailleurs souhaité voir les syndicats évoquer lors de l'examen de cette charte, outre les aspects socioprofessionnels, le volet pédagogique, car il est temps, a-t-elle dit d'ouvrir et d'examiner le dossier pédagogique qui est appelé à s'adapter aux nouvelles mutations survenues à l'échelle mondiale».

Concernant l'impact de la dernière grève sur le moral des élèves notamment ceux des classes d'examen, la ministre a rappelé la série de mesures prises pour rattraper le retard accusé suite à cette grève notamment l'introduction de supports pédagogiques (CD Roms, plateforme d'enseignement électronique). La ministre a déploré dans ce contexte la campagne «ééroïque» et «négative» menée par certains médias à propos de l'utilisation des CD Roms, précisant que le recours à ces supports a été dicté par «des circonstances spécifiques (la grève)».

«À l'avenir, de tels supports feront partie intégrante du système d'enseignement», a-t-elle insisté.

Elle a déploré, en outre, «l'ampleur inacceptable» du phénomène des cours particuliers en Algérie, estimant que la stabilité du secteur «est seule à même de permettre à l'école algérienne d'aller de l'avant et de mettre fin à de telles pratiques».

Elle a appelé les conseillers de l'orientation scolaire à «s'impliquer davantage» durant cette période «pour une prise en charge pédagogique et morale» de l'élève annonçant l'organisation, la semaine prochaine, de portes ouvertes sur l'orientation scolaire.

Concernant les préparatifs pour la prochaine rentrée scolaire, la ministre a affirmé qu'elle se faisait «selon le calendrier défini en coordination avec d'autres secteurs».

Elle a appelé à cette occasion les parents d'élèves à accompagner leurs enfants durant cette période «cruciale» de l'année scolaire réaffirmant que les sujets d'exams porteront sur les cours dispensés effectivement».

**MOHAMED AÏSSA À GHARDAÏA: La nation a besoin d'oulémas pour défendre les fondamentaux de l'islam**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé hier à Ghardaïa que la nation «a plus que jamais» besoin d'oulémas pour expliciter le Livre saint, le Coran, et défendre les fondamentaux de la religion contre toute atteinte visant à ternir l'image de l'islam. S'exprimant à l'issue d'une cérémonie de clôture de l'exégèse du Livre saint le Coran, effectuée par Cheikh Mohamed Ben Brahim Saïd Kaabach, à la mosquée «El Atif» d'El Ateuf, le ministre a souligné l'importance du travail du Cheikh et l'herméneutique coranique au sein même de la mosquée, conformément à la sunna du prophète Mohamed (QSSS).

Cheikh Kaabach a consacré sa vie au service de sa religion et à l'éducation des générations sur le droit chemin», a soutenu M. Aïssa, ajoutant que cette cérémonie «n'est qu'une reconnaissance d'un travail grandiose et dont l'objectif est de transmettre les valeurs et les leçons tirées de son parcours aux nouvelles générations».

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé que l'exégèse du Coran par Cheikh Kaabach sera éditée par le ministère et diffusée parmi les invités de l'événement «Constantine capitale de la culture arabe 2015» dont le coup d'envoi sera le 16 avril.

Il a affirmé que l'Algérie est «fière» de ses oulémas et savants qui ont contribué (et contribuent toujours) à la propagation de l'islam dans le monde, citant Cheikh Abdelhamid Benbadis, Cheikh Toffeych et Cheikh Bayoud dont les œuvres, selon le ministre, ont «éclairé des générations entières».

De son côté, l'auteur de l'exégèse coranique, Cheikh Kaabach, a présenté son œuvre comme un «travail difficile qui a nécessité l'étude de l'essence du Livre saint, la profondeur de la signification de chaque verset coranique dans toutes ses dimensions linguistique et culturelle». Un million de personnes, dont notamment des personnalités religieuses, des oulémas et savants de différentes régions du pays et d'anciens ministres ont pris part à la cérémonie de clôture de l'herméneutique coranique du Cheikh Kaabach, initiée par la plus haute autorité religieuse Ibadite (Halakat El Azaba) en collaboration avec l'association «Ennahda» de la ville d'El Ateuf.

APS

## FLN - SAÂDANI À SETIF : «POUR UNE CONSTITUTION CONSENSUELLE AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE»



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a plaidé, samedi à Sétif, pour une «Constitution nationale consensuelle au service de la République et des intérêts supérieurs de la nation».

L'amendement de la Constitution s'inscrit dans le cadre du projet élaboré par le président de la République pour «dynamiser l'action politique» et faire en sorte qu'elle soit «utile au peuple et à la patrie», a souligné M. Saâdani au cours d'un meeting qui a réuni à la maison de la culture Houari-Boumediène des militants du parti à Sétif, Bougâa, Aïn Oulmène et El Eulma ainsi que d'autre.

Le FLN considère «nécessaire» l'existence d'une «opposition puissante qui œuvre pour la défense des intérêts supérieurs du pays», a insisté le secrétaire général du FLN qui a aussi considéré que l'opposition doit être «porteuse de programmes alternatifs et puiser ses idées auprès de ses militants convaincus».

Toutefois, a-t-il estimé dans ce même contexte, «la réalité est d'aujourd'hui tout autre puisque cette opposition est elle-même divisée et sans assise populaire effective».

Rappelant les efforts du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour associer les partis et les forces politiques aux consultations autour de l'amendement de la Constitution, M. Saâdani a déploré le fait qu'au lieu de contribuer de manière constructive en exprimant ses positions, l'opposition «a préféré s'exprimer en dehors de ce cadre».

Le secrétaire général du parti du FLN a également annoncé le prochain lancement des préparatifs du 10ème congrès de son parti qui sera, a-t-il noté, «un congrès du renouveau et du rajeunissement» où «le dernier mot reviendra à la base du parti dans les mouhafadhat et les kassas et non pas à sa direction».

M. Saâdani a également estimé que la décision politique du FLN, «désormais de retour vers sa base populaire et militante», n'est plus «monopolisée». Il a également salué l'œuvre du président Bouteflika pour le rétablissement de la sécurité et la stabilité du pays.

Un groupe de vingt à trente personnes, se réclamant d'une «opposition à la ligne actuelle du FLN», s'est rassemblée juste avant le meeting à l'entrée de l'esplanade de la maison de la culture, déployant plusieurs banderoles, sans, toutefois, qu'il n'y ait à déplorer des incidents.



NEBBOU À AMIZOUR :  
**Le FFS plus que jamais attaché à son projet de reconstruction du consensus national**

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a réaffirmé, samedi à Amizour (Béjaïa), la volonté de son parti d'aller jusqu'au bout de sa démarche visant la concrétisation du projet de reconstruction du consensus national.

«Le FFS est plus que jamais attaché à son projet de reconstruction du consensus national, malgré les obstacles et les résistances rencontrés jusque-là», a-t-il martelé devant les élus nationaux et locaux du parti, réunis au centre culturel Abdelmalek Bougernou. «Il n'y a pas d'autres issues pour sortir de la crise, et on va tout faire pour y arriver», a-t-il insisté, reconnaissant, cependant, que «la situation est complexe et le chemin difficile».

Mais au vu de l'enjeu, «l'initiative demeure riche d'espoir et finira, étant incontournable, par aboutir, J'en suis convaincu», a-t-il assuré, lançant un appel aux sympathisants et militants du parti pour se mobiliser dans ce but, notamment en allant participer «massivement» au meeting populaire prévu le 18 avril à la salle Atlas d'Alger.

«Il faut y donner un signal fort en soulignant que l'initiative est d'essence populaire», a-t-il tonné, misant sur une mobilisation «sans faille» des structures du parti pour faire de cette rencontre un «événement politique majeur, mais aussi un moment fort pour donner un nouveau souffle à l'initiative».

## Bensalah à alger : Le RND souligne la nécessité de conjuguer les efforts pour garantir le succès de la révision constitutionnelle



Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a affirmé samedi à Alger la nécessité de conjuguer les efforts, au niveau national et local, en vue de garantir le succès de la révision de la Constitution.

«Il est de notre devoir à tous de conjuguer nos efforts au niveau national et local et de mobiliser tous les moyens pour garantir le succès de la révision de la Constitution, a dit M. Bensalah dans une déclaration avant une réunion de coordination avec les secrétaires de wilayas du parti, appelant ces derniers à expliquer les objectifs de la révision constitutionnelle auprès des bases du RND et du peuple afin de gagner davantage de soutien au profit de cette démarche.

Souhaitant que la révision de la Constitution constitue un «tournant important» dans l'histoire du renforcement de l'établissement institutionnel et la consécration de l'exercice démocratique dans le pays, le SG du RND a réaffirmé le soutien et l'accompagnement du parti à cette œuvre institutionnelle.

«Nous sommes convaincus qu'avec la nouvelle Constitution, notre pays amorcera une ère nouvelle en terme de consolidation de sa stabilité et d'exercice démocratique», a-t-il ajouté.

«Pour le RND, cette révision est à même de renforcer l'Etat de droit, garantir le

principe de séparation des pouvoirs et consacrer le rôle et la place de l'opposition. Elle constitue également un nouveau jalon dans l'adaptation du système constitutionnel aux développements en cours dans le monde». Par ailleurs, M. Bensalah a salué le contenu du message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de la fête de la victoire le qualifiant de «mise au point importante à l'adresse de tous ceux qui seraient tentés d'outrepasser les lignes rouges». «Pour cela, je peux dire à partir de cette tribune que le RND adhère

aujourd'hui plus que jamais à la démarche du président pour la préservation de la sécurité du pays, la réalisation de la stabilité et le renforcement de son développement», a-t-il soutenu.

Concernant les développements de la scène politique, il a déploré le «recul» des vertus de la concurrence par les programmes devant des procédés axés sur l'injure et l'invective. «D'aucuns exploitent le débat autour de la révision de la Constitution pour lancer des jugements contraires aux principes de la réserve politique et

même parfois blessants et contraires à la morale», a-t-il dit.

S'agissant du volet interne du parti, M. Bensalah a longuement évoqué la réorganisation au sein du RND estimant que la réussite de la démarche de réorganisation du parti passait par la concrétisation de la stabilité de la formation politique à travers notamment la finalisation des textes complétant ses statuts et son règlement intérieur.

La prochaine étape interpellera les militants à l'effet de plancher sur l'organisation interne du parti, a insisté M. Bensalah exhortant les secrétaires de wilaya à œuvrer dans le cadre de la loi et dans un esprit d'équipe.

Il les a appelés à poursuivre l'œuvre de confortation des bases du parti pour consolider sa stabilité en prévision de la 4e session du conseil national devant intervenir avant le mois de ramadan les invitant également à envisager les préparatifs des élections partielles du conseil de la nation prévues en fin d'année.

M. Bensalah a saisi l'occasion pour lancer un message à ceux qui veulent faire douter de l'orientation de la direction nationale du parti affirmant que la direction nationale agit sur la base des orientations du congrès et des sessions de ses conseils nationaux».

APS

# Benyounès réitère son attachement à la révision constitutionnelle, se dit favorable au régime semi-présidentiel

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a affirmé samedi son attachement à la «révision de la Constitution» se disant favorable à l'adoption du régime semi-présidentiel qui «consacre l'exercice démocratique dans l'intérêt du pays».



La révision de la Constitution attendu est «extrêmement importante» car elle représente «un projet de société définissant les contours de l'avenir pour les générations futures», a indiqué M. Amara Benyounès lors des travaux de la session ordinaire du conseil national.

Il a appelé à l'ancrage des principes démocratiques véritables, à la protection des droits de la femme, à l'officialisation de la langue amazighe et enfin à la consécration des libertés individuelles et collectives. D'autre part, le secrétaire général du MPA a

qualifié le bilan des réformes initiées dans les différents domaines par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, durant ces trois mandats de «positif et fructueux», soulignant la détermination des hautes autorités de «parachever celles-ci sans pour autant renoncer à la politique sociale».

«Malgré la chute des prix du pétrole et du gaz, l'Algérie ne renoncera pas à la politique sociale et surmontera cette étape sans trop de difficultés en raison du recul de la dette et de l'augmentation des réserves de change», a-t-

il encore dit. Il a insisté à ce propos, sur la nécessité de procéder à la «structuration de l'économie nationale et au renforcement de l'activité économique pour en finir avec la dépendance aux hydrocarbures».

S'exprimant sur la participation de son mouvement à l'initiative de consensus national lancée par le Front des forces socialistes (FFS), M. Benyounès a estimé «difficile d'y adhérer sans en définir clairement son ordre du jour, son président et les parties prenantes».

## AHD 54 - ALI FAWZI REBAÏNE À ALGER : «Combattre la corruption pour préserver les deniers publics»



Le président du parti, AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne a souligné samedi à Alger la nécessité de «combattre la corruption et l'éradiquer définitivement pour préserver les deniers publics et les richesses du peuple».

«Les personnes impliquées dans le pillage de deniers publics devront être punies afin

de préserver les capacités économiques du pays», a précisé M. Rebaïne lors d'un meeting populaire animé à la salle de conférences de Birkhadem.

Il a mis en avant «l'impératif de promouvoir les potentialités nationales dans divers domaines pour améliorer les conditions de vie des citoyens» qui deviennent, selon lui «in-

supportables». M. Rebaïne a insisté sur l'importance de la «décentralisation économique et sociale» afin de se rapprocher des citoyens et s'enquérir de leurs préoccupations quotidiennes».

Pour ce qui est des libertés individuelles et collectives, le responsable du parti AHD 54 a appelé à leur consolidation «en faisant confiance au citoyen et en renforçant les prérogatives des assemblées élues».

Revenant sur les événements en cours dans certaines régions du sud en raison du gaz de schiste, M. Rebaïne a exprimé son «soutien» aux revendications des populations de ces régions qui, a-t-il martelé, ont «plus besoin d'eau potable que d'autre chose».

S'agissant de la révision de la Constitution, il a affirmé que l'«amendement doit tenir compte des propositions des partis politiques».



## LOUIZA HANOUNE À ORAN : Le Parti des travailleurs soutient les décisions qui servent l'intérêt de la nation

Le Parti des travailleurs (PT) soutient les décisions qui servent l'intérêt de la nation, a affirmé samedi à Oran sa secrétaire générale, Louiza Hanoune. Le Parti des travailleurs soutient les décisions «qui servent l'intérêt de la nation et la critique constructive dans le cadre du respect des valeurs et de l'avis de l'Autre», a-t-elle souligné lors d'une rencontre régionale des militants et cadres du PT de l'ouest du pays.

Mme Hanoune a annoncé que son parti présentera, la semaine prochaine, son évaluation du bilan annuel du nouveau mandat présidentiel de M. Abdelaziz Bouteflika, déclarant : «Dans quelques jours, passera une année sur l'élection présidentielle et notre bureau politique se réunira la semaine prochaine pour débattre du bilan de cet exercice en toute objectivité». «Nous évaluerons cette période sur la base des engagements du Président de la République lors de sa campagne électorale», a-t-elle indiqué, avant de préciser : «Nous n'allons pas embellir le bilan ou l'obscurez». L'évaluation touchera différents domaines, surtout en ce qui concerne les réformes intéressant la vie politique et sociale (habitat, emploi et le développement), a indiqué la présidente du PT.

Au sujet du projet d'amendement de la Constitution, Mme Hanoune a rappelé la position de son parti préconisant une révision constitutionnelle profonde.

Et d'ajouter : «Le PT ne peut pas se prononcer sur le projet d'amendement de la Constitution sans connaître son contenu».

La secrétaire générale du PT a appelé en outre à renforcer le front social, «surtout en pareille conjoncture marquée par les crises» vécues par des pays maghrébins et arabes.

Mme Hanoune a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de revoir la politique salariale pour consacrer l'échelle des valeurs qui conserve aux diplômés universitaires leur rang social, appelant aussi à la révision de la politique sociale pour lutter contre toutes formes d'exclusion.

Abordant la guerre menée par la coalition arabe au Yémen contre les houthis, la SG du PT a qualifié la décision de l'Algérie (sa non participation et son refus d'ingérence) de «position juste».

Mme Hanoune a cité, au passage, des exemples d'intervention occidentale dans certains pays dont la Libye qui «vit toujours des crises et des dérapages sécuritaires et sociales dangereuses».

## MOUSSA TOUATI À MÉDÉA : Le FNA pour l'implication de tous les acteurs politiques et de la société civile

La révision de la Constitution doit se faire avec l'implication de «tous les acteurs de la scène politique nationale et les représentants de la société civile», a estimé, samedi à Médéa, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati.



«Le FNA est contre toute révision de la loi fondamentale du pays, sans la participation des acteurs politiques et de la société civile, car il s'agit d'une question cruciale qui devrait prendre en compte les aspirations de la population et la classe politique», a-t-il déclaré

à la presse, en marge d'une assemblée générale du bureau de wilaya de son parti, organisée à la maison de la culture Hassan-El-Hassani. M. Touati a aussi insisté sur la nécessité de mener les débats sur les questions nationales «au niveau des instances élues, dans la transparence et à l'abri de toute velléité d'internationalisation des affaires internes».

APS

## DÉVELOPPEMENT TOUS AZIMUTS À TISSEMSILT Une ville en chantier peu connue et pour cause...

ABED MEGHIT

A l'instar des autres régions du pays, la daira de Tissemstilt est appellée à atteindre un développement qualitatif, harmonieux et durable, en corrigeant les disparités et les inégalités des chances et les avantages comparatifs de chacun de ses espaces.

Elle est aussi tenue de maîtriser et d'organiser la croissance, pour être plus attractive et attirer plus d'investisseurs. Ces objectifs apparemment amples ne sont pas une utopie mais une exigence qui nécessite d'immenses efforts et qui exigent l'implication de tous.

Depuis un bon moment déjà, la ville de Tissemstilt, chef-lieu de wilaya, est en pleine évolution. A savoir, des chantiers partout. Nous ne pouvons que constater, au fil des jours, que les choses bougent et vont bon train à Tissemstilt et la langue de bois n'a plus sa raison d'être. Puisque, comment peut-on analyser les choses promises qui sont devenues un dû au bénéfice de l'intérêt général.

Une transformation générale et ce, sur plusieurs plans touchant tous les secteurs. Certes, les visites marathoniennes effectuées et la communication sociale initiée par le chef de daira de Tissemstilt, Mokhtar Hanafi, lui ont permis de prendre connaissance des situations qui prévalaient sur tous les secteurs.

La commune de Tissemstilt, chef-lieu de wilaya, vit au rythme de mise à niveau qui a donné ses fruits sur le terrain. La preuve en est: c'est que les opérations enregistrées ont bougé et même sont passées à une vitesse supérieure durant ces deux dernières années. Ainsi donc, des résultats positifs ont été atteints et ce, grâce aux crédits financiers alloués par l'Etat, dans le cadre de divers programmes.

Toute la population de la ville de Sidi M'hamed Bentamra témoigne, de visu de la grande transformation, à travers la réhabilitation, l'amélioration et la modernisation des routes, la rénovation des canalisations des réseaux d'assainissement et d'AEP, la réalisation des logements et la grande amélioration et modernisation du cadre de vie des populations de la daira de Tissemstilt. Même les douars qu'elle compte ont été pris en charge pour se moderniser.

Ces efforts ont été, par ailleurs, dirigés pour entretenir et aménager le territoire de la daira et doter l'ensemble des deux localités (Tissemstilt et Ouled Bessem) en équipements structurants, afin de couvrir tous les besoins vitaux et répondre aux préoccupations majeures des citoyens.

On note des résultats satisfaisants permettant à diverses structures d'enregistrer des taux appréciables, grâce aux différentes œuvres réalisées réussies pour le moins que l'on puisse dire, qui ont amélioré les conditions de vie des citoyens, et ce, à travers toutes les communes et les douars de la daira de Tissemstilt, grâce au suivi judicieux du chef de daira, toujours présent sur le terrain et auprès du citoyen.

Ainsi, de multiples opérations, dans le cadre de différents programmes, commencent à donner leurs fruits sur le terrain, grâce à la bonne gouvernance et la prise en charge de ses espaces, aussi bien ruraux qu'urbains. De ce fait, au niveau des communes que compte la daira, il ressort que la cadence de réalisation des différents projets de développement, est jugée satisfaisante.

Dans un autre contexte, concernant la situation socio-économique de la daira et les perspectives de son développement, Tissemstilt commence à retrouver sa place d'antan, donne aussi à la région son étiquette de passage obligé dans l'espace économique, commercial, culturel, social, éducatif, historique etc...Et c'est la bonne guerre pour un développement intégré et durable.



EL-BAYADH

## Fermeture des marchés à bestiaux pour éviter la propagation de la fièvre aphteuse

La wilaya d'El-Bayadh a pris la décision de fermer jusqu'à nouvel ordre les marchés à bestiaux pour éviter la propagation de la fièvre aphteuse parmi le cheptel, a-t-on appris vendredi auprès des services vétérinaires locaux.

La mesure a été prise suite à l'apparition de 34 foyers de cette maladie animale à travers 13 des 22 communes qui compte la wilaya, a précisé le responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya, Houari Saâd.

Il a été ainsi recouru à la décision de fermeture des marchés à bestiaux,

après que les enquêtes effectuées par les services vétérinaires aient confirmé que les cas de fièvre aphteuse décelés dernièrement l'ont été sur des animaux acquis dans ces marchés, à l'exemple de ceux détectés ces derniers jours dans les communes d'El-Ghassoul et de Stittène, a fait savoir le même responsable.

L'objectif étant d'éviter la propagation de la maladie et de la contenir aux seuls foyers où elle s'est actuellement déclarée, a-t-il dit.

La décision de wilaya, prise en cette fin de semaine, stipule aussi une interdiction de déplacement des cheptels sans autorisation préalable des services vétérinaires relevant de la direction des services agricoles, pour

ainsi contribuer à la maîtrise de la situation épidémiologique à travers le territoire de la wilaya. Selon Houari Saâd, aucune perte de cheptel des suites de l'apparition de la maladie n'est à signaler, et la situation ne "suscite pas de grande inquiétude, au regard des mesures conservatoires et préventives prise dans ce cadre".

L'inspection vétérinaire a intensifié la vaccination contre la fièvre aphteuse à travers le territoire de la wilaya d'El-Bayadh, à travers le lancement au début de ce mois d'avril d'une campagne exceptionnelle ciblant quelque 100.000 têtes d'ovins, 9.000 têtes de caprins et 4.000 bovidés, à laquelle ont été mobilisées 13 équipes vétérinaires, selon la même source.

## Une journée sans voitures crée l'événement à Tlemcen

Une journée sans voitures à laquelle a appelé hier l'association de protection et de sauvegarde de l'environnement de la wilaya de Tlemcen (APSEWIT) sous le slogan «Respirer un bol d'air sain» a créé l'événement dans la ville des Zianides.

Un défilé auquel ont participé des cyclistes, des cochers (de calèches), des cavaliers et des femmes drapées de leurs haïks a pris le départ de la grande poste de Tlemcen sillonnant le boulevard du colonel Lotfi et la rue de l'indépendance.

Suivi par des centaines de personnes, le défilé a également fait le tour de la place centrale de Tlemcen.

Des fleuristes et autres artisans spécialisés en habit traditionnel ont été aussi de la partie. Des chapeiteaux ont été réservés aux associations activant dans le domaine de la protection du

patrimoine dont «Santé Sidi El Houari» d'Oran, «El Assala» et l'ASPEWIT, ainsi que d'autres services de l'environnement et des forêts et de la Stûreté nationale de Tlemcen qui ont tenté, chacun dans son domaine, de sensibiliser les citoyens présents en force sur l'importance de la protection de l'environnement.

De son côté, le président de l'ASPEWIT, Bouayed Morsli a souligné que cette manifestation vise à sensibiliser le large public sur les questions liées à la pollution de l'air décolant essentiellement des opérations de combustion du carburant, notamment ses effets et ses répercussions sur l'environnement.

«Cette journée sans voitures ne vise pas seulement la lutte contre la pollution atmosphérique, mais aussi la pollution sonore», a-t-il déclaré.

Des citoyens, ayant adhéré spontanément à l'événement, ont exprimé leur souhait que ce genre de manifestations se répète régulièrement afin d'atténuer les problèmes de pollution et de circulation automobile qui prennent une grande ampleur dans la wilaya de Tlemcen. Le parc automobile, en augmentation continue, crée à longueur de semaine de grands embouteillages, en dépit de la mise en œuvre du nouveau plan de circulation, a-t-on indiqué.

La radio de Tlemcen a, quant à elle, installé un studio en plein centre-ville afin d'émettre, tout au long de la journée, des émissions spécialisées abordant les problèmes de la circulation routière et les questions de l'environnement, dans la perspective de contribuer à la sensibilisation de la population.

## MDN 4 narcotrafiquants arrêtés et plus de 55 kg de kif saisis à Tlemcen et El Oued

Quatre (04) narcotrafiquants ont été arrêtés vendredi dans les régions de Tlemcen et El Oued par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi plus de 55 kg de kif traité, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) et en coordination avec la Gendarmerie nationale, ont



appréhendé, hier 10 avril 2015, un narcotrafiquant et ont saisi 15,4 kilogrammes de kif traité et une quantité de carburant s'élevant à 4635 litres destinée à la contrebande», a précisé la même source. Par ailleurs, au niveau de la 4ème région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued, a arrêté trois narcotrafiquants et saisi 40 kilogrammes de kif traité, un véhicule tout-terrain, un microbus, un véhicule utilitaire et 600 litres de carburant», ajoute le communiqué du MDN.

APS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRANSMISSIONS NATIONALES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, M. CHERIF KICHOU, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

## MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

# 5 millions de passeports biométriques et 100 millions d'actes de naissance déjà établis

# Un constat sans appel

Cela fait depuis bien longtemps que les populations disent avec conviction qu'entre elles et l'administration publique, la bureaucratie et la lenteur des lourdes et longues procédures sont des virus qui érodent largement la confiance. Il n'y a qu'à faire le décompte du nombre de documents demandés pour constituer des dossiers pour conclure que celui-ci est assez pléthorique et décourage même les demandeurs pour lesquels il y a urgence.



Ph. : M. Naït Kaci



### Said Abjaoui

Cela fait depuis bien longtemps, mais cette fois-ci, ce n'est plus le cas. Depuis une année, ou alors depuis quelques jours pour ceux qui viennent de le constater, les exigences citoyennes et la volonté politique se sont enfin rencontrées. Les citoyens sont sortis du statut d'individus car ils ont constaté qu'ils sont au cœur des politiques publiques. De la transformation des actions publiques à l'intégration des données biométriques et numériques, c'est tout une « révolution » par laquelle l'administration s'impose une obligation de résultats. C'est ce que nous avons bien compris en rencontrant hier, au forum de DK News dont il était l'invité, M. Cherif Kichou, directeur général des Transmissions nationales, au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. M. Kichou a animé une conférence débat portant sur le thème « La modernisation de l'administration et ses implications sur les citoyens ».

Notons que cette conférence débat animée par le directeur général des Transmissions nationales marque une offensive médiatique du ministère de

l'Intérieur et fait suite à une première conférence animée par le directeur général des Transmissions nationales. Comme l'a bien précisé M. Kichou, c'est en application du programme présidentiel que le ministère de l'Intérieur a « engagé un vaste chantier de modernisation de l'administration publique afin d'améliorer son efficacité et la rapprocher du citoyen ». Cela permettra de fournir des services publics de qualité et dans les meilleurs délais et bien sûr de garantir la prise en charge effective des préoccupations des citoyens.

Ces réformes ont été décidées sur la base d'un constat qui relève toutes les insuffisances en matière de formation et qualification, de difficultés pour les citoyens à accéder aux services publics, mauvaise qualité de l'accueil, lenteur dans le traitement des dossiers, complexité des procédures administratives, cloisonnement organisationnel. Le ministère de l'Intérieur est pratiquement l'interface entre les institutions et les populations. Il est aux premières lignes localement par le biais de la coordination par les walis des démembrements locaux des ministères, représentant l'exécutif de wilayas. Pourquoi moderniser

l'administration ? Cela est-il intégré dans les réformes des missions de l'Etat dont l'élaboration textuelle a été confiée à la commission Sbih ? La réforme entreprise dans l'administration poursuit plusieurs objectifs. Améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'administration et, ainsi, l'efficacité de l'action administrative et la qualité de la gestion publique.

3 axes de direction : simplification de l'action administrative, accélération de la transition numérique et évaluation des politiques publiques. Il s'agit donc d'améliorer les performances de l'administration et de chercher à en dépenser moins.

— La modernisation de l'administration a également pour but d'améliorer les relations entre l'administration et les administrés et, donc, les services rendus aux citoyens. Cela passe par un meilleur accueil des usagers, la simplification des formalités et des procédures administratives (ex : guichet unique), le développement de l'administration électronique, le renforcement des droits des citoyens face à l'administration (ex : droit d'accès aux documents administratifs) et d'une politique de transparence.

— La simplification de l'organisation de l'administration d'Etat.

Un grand effort a été fait en matière de formation, à savoir, que 20 000 fonctionnaires et élus ont été formés, tandis que 5000 spécialistes dont 2000 ingénieurs ont été déployés aux niveaux local et central, une mise en réseau de l'administration du ministère en vue d'un suivi et d'un meilleur contrôle en temps réel. Toutes les wilayas, dairas, circonscription administratives, communes, antennes administratives sont reliées à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur par un réseau privé et sécurisé.

Pour simplifier l'explication, un extrait de naissance peut se retirer au niveau de n'importe quelle APC, de n'importe quelle wilaya, sur tout le territoire national.

Pour se rendre compte de l'importance des changements opérés, 4 millions de passeports biométriques ont été faits et remis. L'administration a fait face à un rush en fin de l'année écoulée. Depuis l'introduction de la biométrie 100 millions d'extraits d'actes de naissance ont été établis.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRANSMISSIONS NATIONALES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, M. CHERIF KICHOU, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

## MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



# Une stratégie en 4 axes

En application du Programme de son Excellence M. le Président de la République et sous l'autorité de M. le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, le ministère a engagé un vaste chantier de modernisation de l'administration publique afin d'améliorer son efficacité et la rapprocher du citoyen lui permettant ainsi de :



Ph. : M. Nait Kaci

Fournir des services publics de qualité et dans les meilleurs délais.

Garantir la prise en charge effective des préoccupations des citoyens.

Le constat sans appel de la situation qui prévalait dans l'Administration, préalable nécessaire à toute action de modernisation, a fait ressortir les insuffisances suivantes :

- Un déficit en formation et qualification de la ressource humaine
- Une difficulté de l'accès aux services publics
- Une mauvaise qualité de l'accueil des citoyens
- Une lenteur dans le traitement des dossiers
- Une complexité des procédures administratives
- Un cloisonnement organisationnel.

Sur la base de ce constat, le ministère a élaboré une stratégie de modernisation de l'Administration qui s'est déclinée en une série d'actions concrètes et réalisées visant à rendre l'Administration plus communiquante, facilement accessible,

offrant des services de qualité dans les meilleurs délais et prenant en charge efficacement les préoccupations des citoyens.

La stratégie de la modernisation repose sur les axes de développement suivants :

1- La valorisation de la ressource humaine par la formation continue des agents, cadres et élus. Plus de 20 000 fonctionnaires et élus ont déjà suivi des formations (pour certains à l'étranger) dans différents domaines d'activités administratives.

Par ailleurs, le MICL emploie plus de 5000 spécialistes des technologies de l'information et de la communication dont plus de 2000 ingénieurs d'Etat déployés aux niveaux central et local.

2- la mise en réseau de l'Administration du MICL pour améliorer les conditions d'exercice de la communication et de la coordination et assurant un même niveau d'information aux autorités centrales et Locales du MICL pour la gestion, le suivi et le contrôle en temps réel des actions engagées dans le cadre de la prise en charge effective

des préoccupations des citoyens. Toutes les wilayas, daïras, les circonscriptions administratives, les communes et la majorité des antennes administratives sont reliées à l'Administration centrale du MICL par un réseau de transmissions, privé et sécurisé du MICL, en fibre optique.

3- la réingénierie des processus administratifs par la simplification des procédures administratives, de l'allégement des dossiers administratifs, de l'automatisation de la délivrance de titres et documents (Etat civil, P.C, Cg, Pbe, etc..) de qualité fiable et sécurisée et de la mise en service du centre d'appel qui constitue un guichet unique virtuel facilement et gratuitement accessible à tous les citoyens pour s'informer et de soumettre leurs doléances sans avoir à se déplacer vers l'administration.

4- Implication du citoyen dans les actions de développement local de proximité (PCD et CGS) dans le cadre d'une démarche participative depuis la planification jusqu'à la réalisation des projets.

### À RETENIR ....

#### La formation priorité des priorités

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes visant à améliorer la gestion des collectivités locales, le ministère de l'Intérieur a procédé depuis la mise en service du registre national de l'état civil à la formation de plus de 20 000 agents, cadres, élus, P/APC et P/APW. Les formations prodiguées, dont certaines à l'étranger, ont pour but de renforcer les capacités et

### À RETENIR ....

#### les connaissances des responsables des collectivités locales.

#### REGISTRE NATIONAL D'ÉTAT CIVIL 100 millions d'actes enregistrés

Depuis le lancement du registre national de l'état civil, plus 100 millions d'actes de tous types

### À RETENIR ....

(actes de naissance, de mariage, de décès) ont été enregistrés. D'après M. Kichou, 61 millions d'actes de naissance dont certains remontent à 1840, 18 millions d'actes de mariage et autant d'actes de décès ont été à ce jour numérisés.

Concernant l'opération de délivrance de passeports biométriques, le Directeur général des transmissions au ministère de l'Intérieur a indiqué que 4,5 millions de passeports biométriques ont été délivrés.

### À RETENIR ....

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRANSMISSIONS NATIONALES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, M. CHERIF KICHOU, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

## MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

# 20 000 agents, cadres et élus formés

Kichou Chérif est directeur général des Transmissions nationales au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il fut, durant de longues années, responsable de l'informatique au sein de ce ministère de souveraineté.

### O. Larbi

Direct, concret, il place l'auditeur dans la disposition de recevoir le message, dès lors qu'il met en avant le « constat sans appel de la situation qui prévalait dans l'Administration, préalable nécessaire à toute action de modernisation »

### L'énumération des déficits est éloquente :

« Un déficit en formation et qualification de la ressource humaine », si bien que le ministère a engagé la formation de plus de 20 000 P/APC, présidents d'APW, d'agents

« Une difficulté de l'accès aux services publics, une mauvaise qualité de l'accueil des citoyens, une lenteur dans le traitement des dossiers, une complexité des procédures administratives » sont passées au crible pour communiquer que cet état de fait n'est plus de mise ; que l'Administration est passée à un autre niveau de relation avec le citoyen, celui d'être à son service en tant que client. Cette notion empruntée aux Nord-Américains met le citoyen en demande de services publics dans la position de contrôleur de l'activité de l'Administration ; son insatisfaction valant condamnation de l'institution concernée.

Le « cloisonnement organisationnel » qui prévalait à l'intérieur de l'Administration qui multipliait les obligations du citoyen sans obligation de résultat de la part des prestataires de service : les réclamations devaient être écrites sans garantie qu'elles arrivent à leur destinataire, le « décideur » omniscient.

### Stratégie et réseau

« La stratégie de modernisation de l'Administration (...) s'est déclinée en une série d'actions concrètes et réalisées visant à rendre l'Administration plus communicante, facilement accessible, offrant des services de qualité dans les meilleurs délais et prenant en charge efficacement les préoccupations des citoyens. »

Elle repose sur les axes de développement suivants :

1- La valorisation de la res-

source humaine (voir plus haut) par la formation continue dans « différents domaines des activités administratives ».

Si le citoyen algérien peut obtenir son passeport biométrique, sa carte d'identité nationale, son permis de conduire, sa carte grise et son livret de famille dans les plus brefs délais, il le doit au fait que « le MICL emploie plus de 5000 spécialistes des technologies de l'information et de la communication dont plus de 2000 ingénieurs d'Etat déployés aux niveaux central et local. »

Ce sont eux qui ont scanné plus de 100 millions d'actes de l'état civil, dont 61 millions d'actes de naissance depuis 1840, 18 millions d'actes de mariage qui ont été, par la suite, saisis manuellement. 4,5 millions de passeports biométriques ont été délivrés sans que le dossier papier quitte la daïra d'origine.

M. Kichou développe que la mise en réseau de l'Administration du MICL pour améliorer les conditions d'exercice de la communication et de la coordination et assurant un même niveau d'information aux autorités centrales et locales du MICL pour la gestion, le suivi et le contrôle en temps réel des actions engagées dans le cadre de la prise en charge effective des préoccupations des citoyens» est le deuxième axe majeur de l'action de modernisation et de rapprochement de l'Administration et du citoyen »

Ainsi, « toutes les wilayas, daïras, les circonscriptions administratives, les communes et la majorité des antennes administratives sont reliées à l'Administration centrale du MICL par un réseau de transmissions, privé et sécurisé du MICL, en fibre optique. »

Le réseau Intranet du MICL a déjà fait face à plus de 300 tentatives d'intrusion « localisées », mises en échec.

### Réingénierie

Il s'agit de revoir les « processus administratifs par la simplification des procédures administratives, de l'allégement des dossiers administratifs, de l'automatisation de la délivrance de titres et documents (état civil, permis de conduire, carte grise, pas-

seport biométrique, etc...) de qualité fiable et sécurisée. »

Il ne sera plus nécessaire, sous peine de produire des pièces pour d'autres services administratifs avec la mise en œuvre du numéro d'identification nationale.

### NIN

Ce NIN est déjà présent sur les passeports biométriques, il sera généralisé pour tous les citoyens algériens qui n'auront plus à produire des documents ; ce sera aux administrations de formuler leur demande à partir du NIN de l'intéressé.

M. Kichou synthétise l'avancée de l'Administration en affirmant que l'identité passe de la forme juridique (papier) à la forme biométrique (photo et empreintes) qui complète la forme numérique qui situe la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

### Des coûts réduits

Le directeur général des transmissions nationales est clair ! « Les 548 daïras et les 28 postes consulaires ont été dotés de logiciels créés par nos ingénieurs. On aurait pu sous-traiter les applications... A 5000 dollars par daïra cela aurait avoisiné les 20 millions de dollars d'économie. Grâce à notre ressource humaine, nous contribuons ainsi à la sécurité des informations privées de tous les Algériens. »

Avec ce rapport qualité-prix, l'éloquence est sans égale.

### 11 00

M. Kichou rappelle que son collègue, M. Talbi, directeur général des libertés publiques au MICL avait donné des éléments d'appréciation de ce service qui permet de traiter « à distance, les doléances des citoyens. » Il ajoute : « Le 11 00, c'est un guichet virtuel, unique. Il démontre cette chose qui a été perdue de vue : le citoyen peut participer à l'amélioration des conditions de vie de sa localité, contribuer au choix des projets locaux en les faisant savoir aux autorités locales dans des formes déjà énoncées « de démocratie participative. »

Avec preuves à l'appui. Dont acte.



## À RETENIR ....

### 300 tentatives de piratages déjouées

Depuis le lancement du registre national d'état civil numérisé, les informaticiens du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont déjoué plus de 300 tentatives de piratage du système. « Il existe deux sortes de hackers, ceux qui piratent des sites pour se faire connaître et ceux qui s'attaquent au système. Dans les deux cas, nos in-

## À RETENIR ....

génieurs ont pu localiser les auteurs et déjouer plus de 300 tentatives d'intrusion» a indiqué M. Kichou.

CENTRE D'APPEL 11-00

### 524 208 appels enregistrés et 19 819 requêtes traitées

Le centre d'appels (11-00) du ministère de l'Intérieur, mis à la disposition des citoyens pour s'informer sur les procé-

dures administratives ou pour formuler des requêtes, est accessible gratuitement et à tout moment, à partir des trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Djazzy et Ooredoo) ainsi qu'à partir du réseau fixe. Depuis sa mise en service le 4 janvier 2015, le serveur vocal qui permet au citoyen ou qu'il soit d'accéder 24h/24 à l'information a reçu 524 208 appels. Par ailleurs, les opérateurs du centre répartis en deux brigades de huit à travers les 48 wilayas ont enregistré 48 381 requêtes dont 19 819 ont été traités dans les 72h.

Rachid Rachedi

## À RETENIR ....

# ALGÉRIE - CHINE

## Benyounès : «L'Algérie et la Chine plaident pour un partenariat économique stratégique»



Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, et son homologue chinois, Gao Hucheng, ont plaidé, vendredi à Alger, pour un partenariat économique stratégique entre l'Algérie et la Chine, basé sur une politique d'investissement avantageuse pour les deux parties.

«Nous sommes en parfaite entente dans l'idée d'aller vers un partenariat stratégique entre nos deux pays», a déclaré M. Benyounès lors des travaux de la 7e session de la commission mixte économique algéro-chinoise coprésidée avec M. Hucheng.

Dans ce sens, M. Benyounès a estimé que plusieurs opportunités s'offrent aux deux pays pour développer encore plus leurs échanges économiques afin de les hisser aux niveaux des relations politiques qui se caractérisent par leurs «excellences».

Pour ce qui des relations commerciales algéro-chinoises, a rappelé le ministre, la Chine était le premier fournisseur de l'Algérie en 2014 (8,2 milliards de dol-

lars) et son 10<sup>e</sup> client (1,8 milliards de dollars) avec un volume global des échanges en évolution constante.

En effet, les échanges commerciaux sont passés de 200 millions de dollars en 2000 à 10 milliards de dollars en 2014 faisant ressortir un avantage substantiel au profit de la partie chinoise.

Environ 790 entreprises chinoises sont présentes en Algérie activant notamment dans le bâtiment et travaux publics ainsi que l'import-export. Différents projets, notamment dans le bâtiment, sont confiés à des entreprises chinoises dont la Grande mosquée d'Alger, l'Opéra d'Alger et des projets de logement. Malgré ce constat «positif», M. Benyounès considère que le niveau actuel des relations économiques entre l'Algérie et la Chine ne correspond pas réellement aux attentes et aux opportunités offertes dans les deux pays.

Ainsi le ministre a estimé que cette session devra consacrer une étape plus importante dans les rela-

tions économiques pour propulser les échanges économiques et commerciaux à un niveau supérieur reflétant le partenariat stratégique conclu entre les deux Etats. Il a rappelé dans ce sens que ce partenariat, le premier du genre que la Chine a établi avec un pays arabe, est encadré par la déclaration politique signée le 25 mai 2014 par les deux Présidents et mise en œuvre à travers le plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018, signé en juin 2014 à Pékin.

Le ministre a évoqué à cette occasion les efforts consentis par l'Algérie pour la mise en place d'une politique de développement économique durable, citant notamment la mise à jour des textes législatifs et réglementaires, chose qui a permis de réorganiser et d'harmoniser l'ensemble de la législation algérienne avec les normes internationales.

De son côté, le ministre chinois du Commerce a souligné que cette rencontre constituait une «nouvelle ère» de coopération économique entre la Chine et l'Algérie. «Nous nous sommes entendus pour élargir notre coopération dans l'investissement, l'industrie, le bâtiment, les infrastructures, les finances, l'agriculture et dans les nouvelles technologies», a-t-il déclaré à la presse.

Les questions traitées à l'occasion de la tenue de cette session ont été sanctionnées par la signature d'un procès-verbal et verront le début de leur concrétisation lors d'une prochaine visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Pékin fin avril.

## Bouchouareb : «Les relations économiques sino-algériennes connaîtront un bond qualitatif»



**Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé samedi à Alger que les relations économiques entre l'Algérie et la Chine connaîtront un «bond qualitatif» notamment dans le domaine de l'industrie.**

M. Bouchouareb a précisé, à l'issue d'un entretien avec le ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng en visite de travail en Algérie, que les relations économiques entre les deux pays connaîtront un «bond qualitatif» grâce à la réalisation de plusieurs projets de partenariat notamment dans les domaines de l'industrie et des mines et la formation.

La prochaine visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal à Pékin (Chine)

prévue dans trois semaines aura des «résultats positifs au bénéfice des deux pays», a soutenu le ministre.

Le ministre chinois a, de son côté, souligné que les relations bilatérales entre l'Algérie et la Chine ne se limitaient pas uniquement au commerce. Il a été procédé à l'«approfondissement de la coopération» dans d'autres secteurs telles l'industrie, les mines, la réalisation d'infrastructures et la formation des ressources humaines, a-t-il dit.

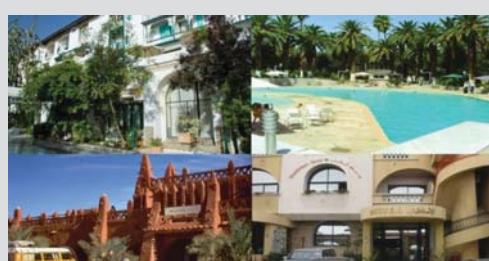
Des projets «concrets», a ajouté le ministre chinois, seront examinés à la faveur de la visite de M. Sellal en Chine. La 7e session de la commission mixte économique algéro-chinoise tenue vendredi a été coprésidée par le ministre du Commerce Amara Benyounès, et son homologue chinois, Gao Hucheng.

## 76 hôtels opérationnels en 2015 à l'échelle nationale

Soixante seize nouveaux hôtels ouvriront leurs portes cette année à l'échelle nationale pour offrir 6 377 lits, a annoncé le directeur de l'évaluation et du soutien des projets touristiques du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Zoubir Mohamed Sofiane. L'exploitation de 18 hôtels a débuté récemment alors que 28 autres sont en phase d'équipement, a indiqué M. Mohamed Sofiane dans un entretien à l'APS. Il a précisé qu'à ce jour 861 projets hôteliers avec une capacité d'accueil de 100 000 lits ont été inscrits au niveau du secteur et généreront 45 300 emplois. La valeur financière de ces projets touristiques s'élève à 340 milliards de DA, a-t-il encore dit avant de souligner

que sur les 861 projets touristiques inscrits, 385 étaient en cours de réalisation pour un coût de 190 milliards de DA. Ces projets en cours de concrétisation offriront plus de 45 000 lits et généreront 25 526 emplois. D'autre part, le responsable du ministère du Tourisme a affirmé que les projets touristiques initiés par des investisseurs privés nationaux comprenaient des complexes touristiques, deux motels et des structures de plaisance pour combler le déficit enregistré au niveau des structures d'hébergement des touristes.

Il a rappelé à ce propos, les capacités touristiques et le riche patrimoine culturel, historique, archéologique et naturel que re-



cèle l'Algérie qui est, selon lui, un atout en mesure d'attirer les investisseurs et visiteurs et de promouvoir le tourisme intérieur dans le pays. Par ailleurs, M. Mohamed Sofiane a évoqué les mesures incitatives prises par l'Etat

en direction des investisseurs, rappelant les lois de Finances des exercices 2009, 2011 et 2013 prévoyant la bonification des taux d'intérêt sur les crédits à l'investissement outre les facilitations pour l'accès au foncier. S'exprimant sur l'aménagement des zones d'extension touristique (ZET), il a fait état de la disponibilité de 205 zones s'étendant sur une superficie de 53 200 hectares dont 160 zones situées dans le littoral, 22 dans les Hauts Plateaux et 23 dans le Sud. Il a indiqué également que des plans ont d'ores et déjà été élaborés pour l'aménagement de 15 zones d'extension touristique devant accueillir plusieurs projets touristiques. Enfin, M. Mohamed Sofiane a insisté sur l'élaboration de plans d'orientation en matière d'aménagement touristique et l'aménagement de ZET pour l'encouragement de l'investissement notamment sur le littoral algérien et les régions du Sud.

## Evolution variable des cours mondiaux des matières premières

L'évolution des cours des matières premières échangées sur les marchés mondiaux a été variable la semaine dernière, notamment avec la remontée du pétrole et la stabilité des matières alimentaires et des métaux de base sur fond de repli des matières agricoles.



Les cours du pétrole ont fini la semaine en hausse à New York et Londres, un indicateur sur l'activité pétrolière aux Etats-Unis redonnant confiance à un marché déjà rassuré quant au risque de reprise des exportations iraniennes.

A Londres, le baril de Brent a terminé à 57,87 dollars, contre 56,98 dollars une semaine plus tôt, sur l'International Exchange (ICE).

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai a fini à 51,64 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 49,84 dollars le vendredi précédent.

Les cours des aliments ont tenté de rebondir avant de se stabiliser, sur un marché calme et marqué par un jour férié lundi dans certaines régions mais qui reste sous pression.

Les tarifs du sucre ont également tenté de se reprendre, après s'être échangés à des plus bas niveaux en près de six ans les semaines précédentes, mais restent faibles.

Un retard dans la récolte de la canne à sucre au Brésil, premier exportateur de sucre au monde, à cause des pluies pourrait apporter un peu de soutien au marché, selon les analystes de Sucden.

Par ailleurs, selon l'organisation internationale du sucre (ISO), l'Inde, un producteur majeur de sucre en Asie, devrait produire 26,5 millions de tonnes de sucre pour la saison 2014/15, soit une hausse de 8% par rapport à la saison précédente.

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 366,10 dollars, contre 361,10 dollars le jeudi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mai valait 12,81 cents, contre 12,46 cents huit jours auparavant. Les prix du café se sont sta-

bilisés en fin de semaine, après une tentative de rebond qui a porté mercredi le robusta à son plus haut niveau depuis presque un mois à Londres, à 1,819 dollars la tonne.

Mais le café est resté sous la pression d'un réel relativement faible face au dollar même si la monnaie brésilienne s'est un peu renforcée.

Un réel affaiblissement tend à amener les producteurs à vendre leurs stocks afin de recevoir plus de réals pour des produits vendus à l'extérieur en dollars.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mai valait 1.799 vendredi, contre 1.751 dollars le jeudi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en mai valait 136,70 cents, contre 134,80 cents huit jours auparavant. Les cours du cacao se sont un peu repris, atteignant mercredi à Londres et à New York leur plus haut niveau depuis la mi-mars.

Le marché pourrait continuer sa progression dans les semaines à venir, selon des analystes.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1.974 livres sterling, contre 1.931 livres sterling le jeudi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2.804 dollars, contre 2.749 dollars huit jours plus tôt. Les cours du blé, du soja et du maïs ont reflété à Chicago, déprimés par le raffermissement du dollar et la concurrence des exportations latino-américaines.

Pour le blé, alors que les cours avaient bénéficié la semaine précédente de la sécheresse dans la région productrice centrée sur le Kansas (centre), l'annonce de pluies, en particulier durant le week-end, a levé certaines inquiétudes sur le rendement. Le boisseau de blé pour mai, le plus actif, va-

lait 5,2650 dollars, contre 5,3625 dollars en fin de semaine dernière, un reflux de 1,82%.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, a terminé la séance vendredi à 3.7700 dollars, en baisse de 2,46% par rapport aux 3.8650 dollars de la clôture de vendredi dernier.

Le boisseau de soja pour mai, lui aussi le plus vendu, coûtait 9,5150 dollars contre 9,8600 dollars vendredi dernier, un recul de 3,50%.

L'or est resté sous la pression d'un dollar fort toute la semaine, repassant même sous la barre psychologique des 1.200 dollars l'once jeudi, mais le métal jaune s'est montré résistant.

Les prix de l'argent ont quant à eux un peu plus souffert du renchérissement du dollar, tombant jeudi à 16,13 dollars l'once, soit plus bas niveau depuis trois semaines.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.207,35 dollars vendredi, contre 1.198,50 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,55 dollars, contre 16,84 dollars il y a huit jours.

Les prix de la plupart des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) sont restés stables lors d'une semaine écourtée par un jour férié en raison des fêtes de Pâques.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.025,50 dollars vendredi, contre 5.993 dollars le jeudi précédent, l'aluminium valait 1.766,50 dollars la tonne, contre 1.774,50 dollars, le plomb valait 1.998,50 dollars la tonne, contre 1.870 dollars, l'étain valait 16.570 dollars la tonne, contre 16.750 dollars, le nickel valait 12.680 dollars la tonne, contre 12.935 dollars et le zinc valait 2.203,50 dollars la tonne, contre 2.107,50 dollars.

### Légère baisse du taux de chômage en Suisse en un mois

Le taux de chômage en Suisse a baissé à 3,4% en mars contre 3,5% en février, selon les chiffres publiés par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco).

Un total de 145 108 personnes étaient inscrites au chômage auprès des Offices régionaux de placement (ORP) en mars, soit 4.813 de moins par rapport au mois de février, selon la même source.

Le chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans a diminué de 840 personnes (- 4,4%). Les 25-49 ans ont enregistré une baisse à 3,6%, contre 3,7% au mois de février, tandis que les 50 ans et plus ont connu un taux de 2,9% en mars contre 3,0%.

### Le pétrole termine vendredi à plus de 57 dollars à Londres

Les cours du pétrole gagnaient du terrain vendredi à Londres en fin d'échanges européens, dans un marché analysant les déclarations du numéro un iranien Ali Khamenei qui ont ravivé les doutes sur un accord final concernant le programme nucléaire de son pays.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 57,63 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,06 par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 64 cents à 51,43 dollars.

Les cours qui avaient déjà reçu un peu de soutien jeudi grâce aux com-



mentaires du numéro un iranien continuaient de progresser vendredi, les marchés ne s'attendant pas à voir les exportations iraniennes reprendre de sitôt. L'ayatollah Khamenei, qui a le dernier mot sur les dossiers stratégiques iraniens dont le nucléaire, est en effet resté prudent sur les chances d'un accord final en estimant que le texte de Lausanne du 2 avril n'était pas une garantie de réussite.

Le texte «ne garantit ni l'accord en lui-même, ni son contenu, ni même que les négociations iront jusqu'au bout», a dit le numéro un iranien dans un discours.

«L'accord préalable entre l'Iran et les grandes puissances a fait chuter les cours en début de semaine», notaient des analystes. Un afflux de pétrole venu d'Iran, dans un contexte où les cours sont déjà déprimés par un surplus d'or noir, risquerait en effet d'entamer toutes perspectives d'un rebond durable des prix.

«Mais les cours ont rapidement rebondi car il est devenu évident que le retour des exportations iraniennes ne se ferait pas avant l'année prochaine, au moins», commentaient d'autres experts.



### ALBANIE

## La Banque mondiale accorde un prêt de 65,9 millions d'euros pour des projets routiers

La Banque mondiale (BM) a accordé un prêt de 65,9 millions d'euros à l'Albanie pour financer des projets de développement des infrastructures, en vertu d'un accord signé à Tirana par le ministre albanais des Finances, Shkelqim Cani, et la représentante de la BM, Tahseen Sayed.

M. Cani a salué la signature de l'accord qu'il juge «très important», exprimant sa gratitude pour le soutien de la BM aux projets de son pays.

Pour sa part, le ministre albanais des Transports et d'Infrastructures, Edmond Haxhinasto, a indiqué que ce prêt «servira à l'amélioration de la sécurité routière et à l'entretien de plus de 1.400 kilomètres de routes». La représentante de la BM a, de son côté, salué l'accord, soulignant qu'il était «essentiel d'oeuvrer pour réduire le nombre de décès dus aux accidents de la route».

### Report des négociations Russie-Ukraine-UE sur les achats de gaz



Les négociations entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne (UE) sur les achats de gaz, prévues mardi à Berlin, ont été reportées faute de progrès suffisants, a annoncé vendredi la Commission.

«La trilateral prévue à Berlin a été reportée et une réunion au niveau des experts sera organisée la semaine prochaine à Bruxelles», a indiqué à l'AFP un porte-parole de la Commission.

«L'idée est d'organiser cette réunion trilatérale dans le courant du mois d'avril, mais des questions techniques doivent encore être réglées», a-t-il avancé.

«Je ne doute pas que les discussions des experts prépareront le terrain pour la prochaine réunion au niveau politique, toujours prévue pour se tenir en avril», a commenté le vice-président de la Commission chargé de l'Energie, Maros Sefcovic, cité dans un communiqué. Les discussions au niveau des experts doivent se poursuivre «car toutes les questions techniques à leur niveau n'ont pas été réglées», a-t-il précisé. Après le dernier rendez-vous trilatéral avec les ministres russe et ukrainien de l'énergie, le 20 mars à Bruxelles, ces experts ont été chargés de préparer le terrain sur le prix et les volumes du gaz livré par la Russie. La présence mardi à Berlin des dirigeants des groupes gaziers des deux pays pour un forum sur l'énergie avait été considérée comme une opportunité pour tenir une nouvelle réunion de négociations, mais la partie est complexe, a expliqué une source européenne à l'AFP. A Kiev, une source gouvernementale a imputé le report à un «refus de la partie russe de participer aux négociations à Berlin». Kiev était d'accord «mais les Russes ont finalement refusé sans fournir d'explications», a indiqué cette source à l'AFP.

L'objectif de ces négociations est de trouver une solution pour la poursuite de l'approvisionnement de l'Ukraine et de l'Europe en gaz russe, alors qu'un fragile cessez-le-feu est en vigueur dans l'est de l'Ukraine entre les séparatistes prorusses et les forces loyalistes.

APS

## PROTECTION CIVILE

### 14 personnes et 71 autres blessés dans des accidents de la circulation



Quatorze (14) personnes ont été tuées et soixante et onze (71) autres blessées dans des accidents de la circulation durant la période du 09 au 11 avril, lit-on dans un bilan de la Protection civile, rendu public samedi.

«Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 22 les plus mortels ayant causés le décès à 14 personnes sur les lieux d'accidents et 71 autres blessés, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières», a précisé la même source.

Selon le texte, le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat, avec deux (02) personnes décédées et quinze (15) autres blessées, suite à deux (02) accidents de la circulation. L'accident le plus important, a-t-on précisé dans le même contexte, a causé le décès de deux (02) personnes et trois (03) autres blessées suite à une collision entre deux (02) véhicules légers survenue sur la RN 01, commune de Hassi R'mel. Par ailleurs, les secours de la Protection civile, ont procédé à l'extinction de huit (08) incendies urbains, industriels et divers, au niveau des wilayas de Constantine, Adrar, Boumerdès, Guelma, Ain Temouchent, Ain Defla, Blida et Skikda.

Dans ces incendies, deux (02) personnes ont été incommodées par la fumée au niveau de la wilaya de Constantine. Les victimes ont été traitées sur place puis transférées vers l'hôpital local, a ajouté la Protection civile. Selon le même bilan, les secours de la protection civile de la wilaya de Souk Ahras sont intervenus pour le repêchage et l'évacuation vers l'hôpital local, d'une fillette âgée de 03 ans décédée emportée par les eaux d'oued Medjarda le 08 avril 2015, commune de souk Ahras.

## CAMPAGNE ESTIVALE

### 2<sup>e</sup> regroupement régional des directeurs de la Protection civile des 21 wilayas

Dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2015, la Direction Générale de la Protection Civile organise le 2<sup>e</sup> regroupement régional des directeurs de la Protection civile des 21 wilayas de l'ouest du pays le 12 avril 2015 au niveau de la wilaya de Tlemcen. Au cours de ce regroupement, les bilans de l'année 2014 relatif au dispositif de surveillance des plages et baignade, de prévention et de lutte contre les feux de forêts et palmiers notamment sur les volets préventifs, organisationnels et opérationnels seront étudiés afin de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs pour préparer et améliorer les dispositifs prévus pour la prise en charge de la campagne estivale 2015. Durant



l'année 2014, les unités de la Protection civile ont eu à intervenir pour l'extinction de 17 853 incendies qui ont générés des dégâts évalués à 14 868 ha de forêt, 9 802 ha de maquis, 17 118 ha de broussaille, 5 000 ha de récolte,

17 014 palmiers et 181 300 arbres fruitiers. Par ailleurs, 22 colonnes mobiles ont été mobilisées dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêts, réparties au niveau des wilayas classées risque élevé. En ce qui

L'affaire a été jugée en ce mois d'avril 2015 au tribunal d'Alger.

Il s'agit d'une affaire de crime. Samia, âgée de 43 ans, est accusée de meurtre sur la personne de son mari Fouad âgé de 41 ans.

A.Ferrag

Ce jour-là, Samia le surprend en flagrant délit avec une jeune fille et sous son propre toit. C'est ce soir-là que Samia décide de se venger. 8 coups de couteau sont portés à son mari qui était plongé dans un sommeil profond. Fouad décède sur le coup.

Samia, la main maculée de sang est arrêtée. Pressée de questions, elle

ALGER

## Elle tue son mari

### 14 ans de réclusion criminelle



croqua et avoua avoir commis le crime. Le jour du procès, devant la cour criminelle d'Alger, cette femme reconnue coupable d'homicide volontaire avec prémeditation, demande à la cour d'avoir pitié d'elle.

Dans un long réquisitoire, le procureur de la République met en exergue la gravité des faits et requiert une peine de 20 ans de prison à l'encontre de l'accusée. Dans sa plaidoirie, la défense tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de sa

client en se basant sur son état au moment du crime et demande des circonstances atténuantes envers sa cliente.

Après les délibérations, et ayant pris en compte les circonstances atténuantes, la cour s'est enfin prononcée sur cette affaire en la condamnant à 14 ans de réclusion criminelle.

## La mise en valeur des terres agricoles doit contribuer à développer la production animale

La mise en valeur des terres agricoles, associée à la détermination de surfaces vouées aux cultures fourragères, doit être encouragée en vue du développement de la production animale, ont estimé, samedi à Constantine, des intervenants au 7e colloque international de médecine vétérinaire. «La politique du pays encourage l'exploitation et la mise en valeur des terres agricoles pour assurer une autosuffisance, y compris en production animale, afin de garantir la sécurité alimentaire», a souligné le directeur de l'Institut des sciences vétérinaires de Constantine, le Pr El Hacène Bererhi, au cours de cette rencontre intitulée «production animale et sécurité alimentaire», or-

ganisée à l'initiative de cet Institut relevant de l'université Mentouri. La production animale revêt une «grande importance» dans la mesure où elle est source de protéines comme le lait, les viandes rouges et blanches et les œufs, a ajouté cet universitaire, appelant à l'exploitation «optimale» des capacités dont dispose l'Algérie à travers l'extension des terres agricoles et l'encouragement des jeunes à investir dans le domaine pour la création d'emplois.

La question de la sécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure dans toutes les politiques agricoles et agroalimentaires, aussi bien en Algérie que dans d'autres pays développés, a indiqué de son côté le Pr Jeanne Brugère- Picoux, de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (France). La mise en œuvre d'un programme d'appui destiné à garantir une autosuffisance en matière de productions agricoles, géré par des experts et des chercheurs universitaires spécialisés, est, selon elle, «nécessaire».

Le 7e colloque international de médecine vétérinaire regroupe des enseignants et des chercheurs universitaires de France, de Tunisie et de Turquie. En plus de la participation étrangère, 134 universitaires nationaux venus des wilayas d'Alger, d'El Tarf, de Tiziaret, de Laghouat, d'Adrar, de Mostaganem, de Tizi Ouzou et de Blida, prennent part à cette rencontre de deux jours.

## MOSTAGANEM

### Portes ouvertes sur le Commandement des forces de défense aérienne du territoire

Une manifestation «Portes ouvertes» sur le Commandement des forces de défense aérienne du territoire a été ouverte jeudi à Mostaganem par le commandant régional de la Défense aérienne du territoire (DAT) de la 2<sup>e</sup> Région militaire, le colonel Tamani Hachemi, qui a souligné que cette manifestation vise à informer le citoyen sur le haut niveau acquis par l'ANP et la DAT en matière de formation d'éléments maîtrisant les technologies modernes. Le chef de service communication au Commandement des forces de la défense aérienne du territoire, le colonel Serhane Omar a déclaré à la presse que ces journées d'information entrent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication des forces de défense aérienne du territoire portant sur les activités annuelles de communication approuvé par le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP.

## RELIZANE

### La PJ neutralise un groupe de malfaiteur

Les éléments de police judiciaire relevant des services de la Sûreté de wilaya de Relizane ont réussi le démantèlement d'un groupe de 4 personnes pour le chef d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, a-t-on appris vendredi, de cette instance de sécurité.

Ces derniers ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Relizane qui les a mis en détention provisoire pour «Association de malfaiteurs, vol et escroquerie.

concerne le dispositif de surveillance des plages, 58 192 interventions ont été enregistrées au niveau des 37 plages autorisées à la baignade et qui ont permis de sauver de la noyade 38 540 personnes, 14 971 personnes soignées sur place et 140 cas de décès dont 94 au niveau des plages interdites à la baignade ont été enregistrés. Concernant la baignade dans les réserves d'eau, un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national non sans provoquer des morts annuellement, à ce titre 101 cas de décès ont été enregistrés dont la majorité sont des enfants et ce malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant toute la saison estivale.

APS

## La grève à Radio France reconduite jusqu'à



La grève des travailleurs de Radio France entamée depuis une vingtaine de jours a été reconduite jusqu'à demain, a décidé vendredi le personnel gréviste à l'issue d'une assemblée générale.

La poursuite du mouvement a été votée à la majorité par les quelque 300 personnes présentes à l'assemblée générale du personnel au 23e jour de grève. Près de 2.900 salariés des 4.600 salariés du groupe travaillent à son siège à Paris.

«La mobilisation ne peut pas s'arrêter par cette simple nomination du médiateur». «Ce sera sur du concret qu'on se décidera les uns et les autres», a affirmé Jean-Paul Quennesson, du syndicat SUD, lors de l'assemblée générale.

Les syndicats s'opposent à un plan d'économies de la direction du groupe public qui prévoit 250 à 330 suppressions

d'emplois. «Je ne suis pas un négociateur, je suis un médiateur. Je suis là pour écouter les gens, pour aider à la reprise du dialogue et à la reprise du travail (...) ça prendra le temps nécessaire», a déclaré le médiateur Dominique-Jean Chertier lors d'une interruption de séance vendredi après-midi.

Le plan défendu par le PDG de Radio France Mathieu Gallet vise à assainir les comptes du groupe, en déficit de 21,3 millions d'euros cette année, en raison d'une stagnation des dotations publiques, alors que les charges augmentent.

Selon la direction, la grève, qui perturbe les antennes des radios nationales comme France Inter, coûte un million d'euros par semaine.

Le plan prévoit l'arrêt des ondes longues et moyennes, la création de webradios et une refonte de France Musique.

## 10 shérifs adjoints du sud de la Californie suspendus



Dix shérifs adjoints du sud de la Californie filmés battant un homme qui fuyait à cheval ont été suspendus vendredi, ont indiqué des responsables.

Lors d'une conférence de presse vendredi après-midi, John McMahon, shérif du comté de San Bernardino, a fait savoir qu'ont été identifiés «dix adjoints ayant fait usage de la force au cours d'une arrestation et qu'ils font l'objet d'une suspension administrative». Francis Jared Pusok, un homme de

30 ans, a reçu 13 coups de pied, 37 coups de poing et 4 coups de matraque jeudi, selon la chaîne KNBC de Los Angeles, qui a diffusé les images filmées depuis l'un de ses hélicoptères.

Il avait pris la fuite à pied lorsque la police était venue mener une perquisition dans le cadre d'une enquête pour usurpation d'identité, et il s'était ensuite emparé d'un cheval, a indiqué le bureau du shérif dans un communiqué. John McMahon s'était dit

«troublé» par ces images, précisant avoir demandé une enquête interne sur l'incident, qui s'est produit dans le désert de l'Apple Valley, à 130 km à l'est de Los Angeles.

«Je demande aux citoyens de faire preuve de patience pendant que nous menons cette enquête», a-t-il ajouté. Les conclusions seront transmises au procureur de la circonscription, qui déterminera s'il y a lieu ou non de lancer des poursuites, a-t-il précisé.

APS

## Deux ONG lancent une opération de sauvetage de migrants en Méditerranée

Les ONG Médecins sans frontières et Migrant offshore aid station (MOAS) vont lancer une opération commune de recherche, sauvetage et aide médicale en Méditerranée où des dizaines de milliers de personnes risquent leurs vies en essayant d'atteindre l'Europe.

Cette opération annoncée vendredi se déroulera de mai à octobre. Une équipe de vingt personnes sillonneront la Méditerranée à bord d'un bateau de sauvetage de 40 mètres de long équipé de bateaux semi-rigides à moteur, et de drones de surveillance.

«Notre motivation est simple», explique dans un communiqué le directeur de MOAS, Martin Xuereb. «Personne ne mérite de mourir et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que ceux qui se sentent contraints de traverser cette mer trahisseuse dans des vaisseaux de fortune ne coulent pas».

«Quand nous avons lancé nos opérations l'an dernier, nous avons sauvé 3.000 personnes en soixante jours. Nous espérons avoir encore plus de succès cette année dans nos opérations pendant six mois avec MSF», poursuit-il.

En 2014, plus de 218.000 migrants ont tenté de traverser la Méditerranée, mais au moins 3.500 d'entre eux ont perdu la vie, faisant de ce trajet «la route la plus mortelle du monde», selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Une opération italienne de sauvetage en mer, «Mare Nostrum», s'est terminée à la fin de l'année dernière et a été remplacée par l'opération européenne «Triton».

Mais contrairement à «Mare Nostrum», qui visait surtout à sauver des vies, «Triton» est avant tout une opération de contrôle, en général limitée aux eaux territoriales, pour laquelle les pays participants fournissent quelques bateaux mais surtout des hélicoptères, avions et experts pour enregistrer les migrants.

Ce nouveau dispositif a été vivement critiqué après la disparition en mer de quelque 300 migrants mi-février.

## IRAN: 500 tonnes de drogues saisies en un an



Près de 500 tonnes de drogues ont été saisies sur un an en Iran, l'une des principales voies d'acheminement de l'opium ou de l'héroïne depuis l'Afghanistan, a annoncé hier le chef de la police antidrogue. La quantité des saisies est en baisse par rapport à l'année précédente, où quelque 575 tonnes de drogues avaient été découvertes dans le pays. «C'est concentrée cette année sur les réseaux

internationaux et les bandes», a-t-il déclaré selon l'agence officielle Irna. Le général Moayedi a ajouté que 250 laboratoires clandestins avaient été découverts et détruits dans le pays, dont 200 à Téhéran et dans ses environs.

Les forces de l'ordre iraniennes ont perdu près de 4.000 hommes dans la lutte antidrogue depuis 1979, selon les chiffres officiels.

## Ouverture du Sommet des Amériques au Panama

Le Sommet des Amériques s'est ouvert vendredi au Panama en présence pour la première fois de Cuba, représentée par le président Raul Castro.

Ce Sommet de deux jours a débuté vers 19h40 locales (00h40 GMT samedi) en présence du président américain Barack Obama et d'une trentaine de chefs d'Etat.

Cette réunion «présente une dimension vraiment spéciale (...) c'est la première fois de l'histoire que se réunissent à la même table les 35 chefs d'Etat et de gouvernement de la région, a relevé dans son discours inaugural le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Jose Miguel Insulza.

La Maison-Blanche a indiqué vendredi qu'il faudra probablement attendre le lendemain pour assister à une véritable conversa-

tion entre MM. Obama et Castro.

Ce sera la première entre chefs d'Etat des deux pays depuis 1956. Après les discours de samedi, les dirigeants participeront à un dîner officiel dans la ville de Panama avant de se retrouver pour des sessions plénaires samedi.

Quelques heures avant l'ouverture du Sommet, le président Obama a rencontré, en marge d'un forum de la société civile, des dissidents cubains.

M. Obama s'est entretenu avec deux dissidents cubains, Laritza Diversent et Manuel Cuesta Morua, ainsi qu'avec une dizaine de représentants de la société civile venus d'autres pays.

Cette rencontre est survenue moins de deux heures avant l'ouverture du Sommet des Amériques qui offrira l'occasion d'échanges historiques entre les présidents Obama et Castro.

## Deux morts et onze blessés dans des tornades aux Etats-Unis



Des tornades ayant balayé le centre des Etats-Unis ont fait deux morts, onze blessés et endommagé de nombreux bâtiments, selon les médias américains. Une tornade particulièrement puissante a tué deux personnes dans l'Illinois (nord), où des maisons ont littéralement été arrachées de leurs fondations à Fairdale, a rapporté la chaîne de télévision spécialisée The Weather Channel. Dans le nord de cet Etat, une dizaine de personnes ont également été blessées. Le mauvais temps dans le Midwest a entraîné l'émission

de plusieurs alertes aux tornades par le service météorologique national, qui évoque une «grave menace».

Les Etats de l'Iowa (centre) et de l'Ohio (nord) ont également été frappés par des tornades tandis que de nombreux Etats étaient balayés par des vents puissants.

# ANTENNES RELAIS QUEL IMPACT SUR LA SANTÉ ?

*Ces antennes ont longuement fait polémique. Dites mauvaises pour notre santé, surtout notre cerveau. Le sont-elles réellement ? Serons-nous de plus en plus exposés aux antennes ?*

Plusieurs études montrent que les personnes qui vivent à proximité des antennes relais peuvent ressentir certains malaises. Ainsi une étude polonaise de 2004 a-t-elle mis en évidence une relation avec l'incidence de certains symptômes : les personnes concernées se plaignaient beaucoup de troubles du sommeil, de la concentration, de la vision, et d'irritabilité, de dépression, de nausées, de manque d'appétit, de maux de tête, de vertiges. En 2005, une étude égyptienne a été menée afin d'identifier les éventuels impacts quant aux troubles neurologiques et comportementaux. Résultats : la fréquence des maux de tête, des troubles de la mémoire, du sommeil, des vertiges, des tremblements et des états dépressifs était significativement plus élevée chez les personnes habitant près des antennes, par rapport au groupe témoin n'étant pas exposé. Et à la batterie de tests neurologiques passés, ces mêmes personnes auraient eu une performance moins bonne en ce qui concerne la concentration et la mémoire », précise le Dr Souvet.

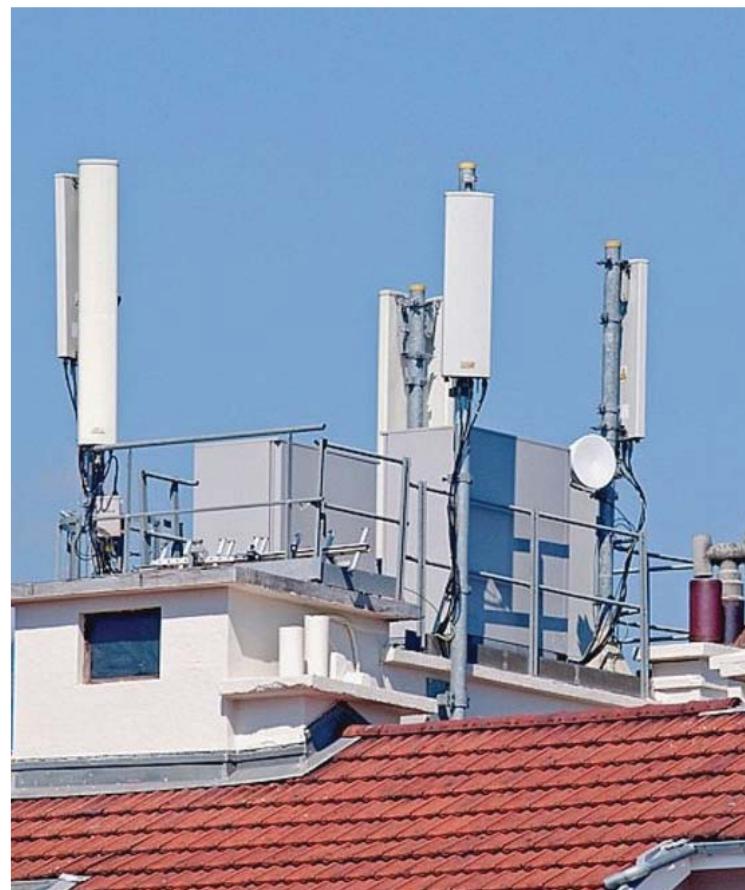
Les antennes-relais seraient également impliquées dans le développement de cancers. « C'est la conclusion d'une étude réalisée à Belo Horizonte, au Brésil. Dans cette ville, sur 22 543 cas de décès par cancer entre 1996 et 2006, un certain nombre (cancers de la prostate, du sein, du poumon, des reins et du foie) ont pu être causés par les rayonnements électromagnétiques. Après avoir réalisé

la cartographie de près de 300 sites d'antennes relais répartis sur la ville, les chercheurs ont constaté que plus de 80% des personnes qui meurent de cancer vivent à moins de 500 m de l'une d'elles... Une autre étude menée en Autriche entre 1997 et 2007 a conclu à une augmentation significative des cas de cancers, notamment du sein et du cerveau, dans un rayon de 200 m autour des antennes. Pourtant, il existe une controverse scientifique, car d'autres études menées sur ce sujet n'ont démontré aucun effet sur la santé. Cependant, si elles n'ont pas permis de conclure à la nocivité des antennes-relais, elles n'ont pas non plus permis de prouver leur innocuité », commente le Dr Souvet.

## Comment reconnaît-on les antennes relais ?

Ce sont des boîtiers rectangulaires de 50 cm à 2 m, munis de câbles. Mais impossible de s'en approcher — et il ne le faut pas !, il y a un périmètre de sécurité autour.

Ces antennes sont généralement sur le toit des immeubles, mais elles peuvent également être sur des mât, des pylônes, voire des châteaux d'eau, ou encore dans un clocher. Parfois donc, elles sont bien visibles. Et parfois, on ne les voit pas. Elles peuvent aussi être cachées par un artifice environnemental comme des arbres.



## L'OBÉSITÉ, UNE PROTECTION CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER ?

Une étude suggère que la maigreur augmente les risques de souffrir de la maladie d'Alzheimer.

Etre obèse, une protection contre la maladie d'Alzheimer ? Une étude parue dans la revue scientifique *The Lancet Diabetes and Endocrinology* met en garde contre le risque de démente associé à un indice de masse corporel (IMC) trop bas, c'est-à-dire inférieur à 20.

Un IMC défini comme normal se situe entre 20 et 25. En-dessous de 20 on parle de maigreur, et au-dessus de 25, on entre dans le surpoids.

L'obésité survient quand l'IMC est égal ou supérieur à 30. Sans craindre d'aller à rebours des études parues sur le sujet, les chercheurs britanniques de la London School of Hygiene & Tropical

Medicine avancent que l'obésité n'augmenterait pas le risque de démente de type Alzheimer. Par le passé, plusieurs études ont démontré un lien entre la maladie chronique qu'est l'obésité et Alzheimer.

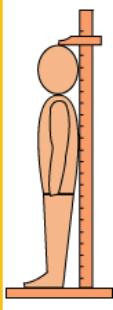
Selon leurs conclusions, les personnes de 40 à 55 ans considérées comme maigres auraient un risque accru de 34% de souffrir de démenties plus tard dans leur vie, comparées aux personnes avec un poids normal. Et l'obésité morbide ? Paradoxalement, les personnes ayant un IMC supérieur à 30 diminueraient leur risque de démente de 29% par rapport aux personnes de poids normal.

Les scientifiques ont épilé les dossiers médicaux de près de 2

millions de Britanniques d'âge moyen (âge médian de 55 ans au début de l'étude) et ayant un IMC moyen de 26. Un suivi d'une vingtaine d'années a permis d'identifier chez 45 507 patients un diagnostic de démente. De là à conclure que l'obésité protège de la maladie d'Alzheimer, il y a un fossé que les chercheurs ne franchissent pas. «Les raisons pour lesquels un IMC élevé peut être associé à un risque réduit de démente ne sont pas claires, souligne à l'AFP le Dr Nawab Qizilbash, principal auteur de l'étude. Différentes questions, liées à l'alimentation, l'activité physique, la fragilité, les facteurs génétiques et le changement de poids, peuvent jouer un rôle.»

## INSOLITE : PLUS VOUS ÊTES PETITS, PLUS VOUS AVEZ LE CŒUR FRAGILE

Observant que les personnes de petite taille souffrent davantage d'hypertension et de diabète que la moyenne et font plus d'infarctus, des scientifiques de l'Université de Leicester (Royaume-Uni) ont tenté d'en comprendre la raison.



### Un lien entre la taille et le cœur

Les chercheurs ont ainsi analysé l'incidence de la taille sur le risque d'accidents cardiaques en testant un panel de 200 000 hommes et femmes. Résultats : ils ont trouvé le fragment d'ADN qui établit le lien entre la taille et le cœur.

Pour appuyer les résultats de leur étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, les scientifiques ont émis l'hypothèse que les gènes qui agissent sur la taille, ont également une incidence sur le développement des vaisseaux sanguins et le stockage des graisses, d'où une plus forte probabilité de faire un accident cardiaque.

### Réduction du risque cardiovasculaire avec 6,5 cm en plus

La recherche a mis en avant l'idée que 6,4 cm en plus pouvaient réduire l'incidence d'une maladie coronarienne de 13 %. Par exemple, une personne mesurant 1,50 m a un risque de pathologie cardiovasculaire en moyenne 32 % plus élevée que quelqu'un de 1,65 m.

Toutefois, ces résultats sont à manier prudemment selon la Fondation des maladies cardiovasculaires anglaise, qui veut éviter de semer la panique chez les personnes de petite taille.

### Le tabagisme augmente les risques cardiaques de 200 à 300 %

«Dans ce même contexte, le tabagisme augmente les risques de 200 à 300 %, quelle que soit la taille de la personne», a indiqué le professeur Sir Niles Samani, de l'Université de Leicester au site de la BBC.

«Les personnes de petite taille n'ont aucune raison de s'inquiéter», rassure Peter Weissberg, professeur et directeur médical à la Fondation des maladies cardiovasculaires anglaises. Elles doivent continuer de mener un mode de vie sain, en maintenant une alimentation équilibrée, en pratiquant une activité sportive régulière et en arrêtant de fumer, au même titre que toute autre personne».

# PRODUITS D'ENTRETIEN ATTENTION AUX SUBSTANCES TOXIQUES !

*Javel, crèmes à récurer, gels déboucheur... Nombreux sont les produits d'entretien qui contiennent des substances toxiques. Comment les repérer ? Que risque-t-on quand on s'y expose ?*

Utilisés au quotidien afin de garder une maison clean, les produits d'entretien participent paradoxalement à la pollution de l'air intérieur. Pour rendre ces produits plus efficaces et plus faciles d'usage, pour qu'ils assainissent et laissent une bonne odeur de propre, les industriels multiplient solvants organiques, tensio-actifs et autres composés chlorés... Dans un produit, on peut ainsi retrouver des dizaines de substances chimiques. « Cela a un impact à deux niveaux : environnemental et sanitaire. Issus pour la plupart de la pétrochimie, ce sont des produits difficiles à dégrader dans l'environnement et non adaptés à l'organisme. Ce sont aussi des composés relativement récents sur lesquels nous n'avons pas assez de recul, notamment en matière d'effets neuro-toxiques, cancérogènes ou reprotoxiques », explique Philippe Perrin, éco-infirmier et conseiller en environnement.

### Que risque-t-on ?

En utilisant ces produits, on expose sa peau à des composés potentiellement irritants et allergènes, mais aussi ses voies respiratoires, car les produits ménagers sont de gros pourvoyeurs de composés organiques volatils (COV) : benzène, xylènes, toluène, limonène, linalol, pour n'en citer que quelques-uns. L'inhalation chronique de ces substances peut entraîner une irritation des voies aériennes supérieures, des vertiges, des maux de tête... Ces effets varient en fonction de la concentration en polluants, la durée d'exposition, l'âge ou le sexe de la personne exposée. Ainsi, les professions où l'on utilise quotidiennement des pro-



duits d'entretien sont-elles des populations particulièrement à risque d'asthme. Pire, certains de ces composés ont des effets cancérogènes prouvés. C'est le cas du benzène, classé cancérogène certain pour l'homme et comme substance mutagène par l'Union européenne. Et le formaldéhyde, présent dans certains produits d'entretien jusqu'à hauteur de 1 %, est classé comme cancérogène certain par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ). Or selon un rapport de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), pour ces deux substances, la teneur dans les produits ménagers est « supérieure au niveau acceptable ».

### Sur l'étiquette

Les fabricants sont tenus d'indiquer la composition chimique des produits dans des fourchettes de pourcentage. Mais, dans les faits, « ces indications

sont toutefois peu précises : fourchettes de concentration trop larges (moins de 5 %), substances désignées par leur fonction plutôt que par leur nom (« agents de blanchiment chlorés »). De plus, le lien entre composition chimique et émissions dans l'air intérieur n'est pas clairement établi », indique l'Ineris. Il est toutefois possible d'avoir la composition exhaustive du produit en allant sur l'adresse Internet indiquée sur l'étiquette. On évite alors les substances qui suivent.

Les phosphates (dans les produits pour lave-vaisselle notamment) sont eutrophisants : ils asphyxient les cours d'eau. Ce qui a un impact sur l'environnement et, au final, sur les humains via l'eau de boisson et la chaîne alimentaire.

Les éthers de glycol (éthylène glycol) sont des solvants reconnus comme reprotoxiques : ils peuvent altérer la fertilité ou causer

des effets toxiques sur le développement.

L'ammoniac est très irritant pour les voies respiratoires. À éviter absolument si l'on est asthmatique.

Le formaldéhyde (dans les produits vaisselle, désinfectants, lingettes, insecticides) est reconnu comme cancérogène.

Les parfums de synthèse sont potentiellement allergènes.

Les agents désinfectants et antibactériens favorisent l'apparition de souches résistantes et pourraient avoir d'autres effets délétères sur notre santé.

La famille des isothiazolinones, et notamment le méthylisothiazolinone (MIT), utilisé comme conservateur à la place du paraben. La Société française de dermatologie a mis en garde contre ce produit qui entraîne un nombre croissant d'irritations et d'eczémas de contact.

Le benzène (dans les assainisseurs d'air) est cancérogène.

### Produits ménagers et cancer

Une étude américaine publiée en 2010 dans « Environmental Health » a mis à jour un lien entre l'utilisation de produits ménagers, désodorisants et insecticides, et le risque de cancer du sein. L'équipe de chercheurs a analysé l'utilisation de ces produits chez 787 femmes ayant eu un cancer du sein et 721 femmes « contrôles » sans cancer. verdict : le risque de cancer du sein des femmes qui utilisaient le plus fréquemment des produits ménagers était doublé par rapport à celui des femmes qui en utilisaient le moins, sauf concernant les produits de surface, les nettoyants à four et les pesticides.

# PLANTES : PEUT-ON EN METTRE DANS LA CHAMBRE ?

Contrairement à la légende, il n'est pas dangereux de mettre une plante dans sa chambre. Découvrez l'explication scientifique.

« Jamais dans la chambre à coucher » dit un vieil adage. Est-il ou non justifié ? Cette idée reçue repose sur le fait que les plantes respirent comme tout être vivant, c'est-à-dire qu'elles prélèvent de l'oxygène et rejettent du dioxyde de carbone dans le milieu environnant. À la lumière du jour, cette respiration est largement compensée par l'activité de la photosynthèse (voir page 7) qui aboutit à des échanges gazeux inverses dix à cinquante fois plus intenses. Mais ce n'est plus vrai la nuit. La plante ne risque-t-elle pas alors de « pomper » l'oxygène ? Il ne faut pas exagérer. Des expériences ont calculé que 10 à 20 grammes



de feuilles absorbent en moyenne 1 millilitre d'oxygène par heure et rejettent une dose équivalente de gaz carbonique. Un petit pot de fleur dans la chambre ne risque donc pas de vous asphyxier ! Si les médecins continuent pourtant à déconseiller la verdure près du lit, c'est plutôt à cause de l'humidité et des moisissures souvent générées par la plante. Ces micro-organismes agressent la respiration et sont source d'allergies. Comme ce n'est pas en dormant que l'on profite de la présence des plantes, il semble judicieux de leur réserver d'autres pièces. Mais si l'on travaille dans sa chambre ou si l'on vit dans un studio, s'en autoriser une ne fait guère courir de risque non plus... Excepté pour les personnes à tendance allergique, pour lesquelles cela demeure une très mauvaise idée.

## MALADIES RESPIRATOIRES L'intérêt du diagnostic précis et du traitement effectif

Par Sonia Belaidi

Le quatrième forum régional des spécialistes des maladies respiratoires organisé par le groupe pharmaceutique turc «Boehringer Ingelheim», hier, à Istanbul (Turquie), a réuni des experts régionaux et internationaux dans le domaine de la pneumologie.

Il s'agit de cette rencontre l'intérêt du diagnostic précis et du traitement effectif de l'asthme, de la pneumopathie chronique obstructive et de la fibrose pulmonaire idiopathique, afin de contrôler le développement important de ces maladies respiratoires chroniques dans la région du moyen Orient et de l'Afrique.

A cet effet, ils ont mis en évidence les besoins inassouvis en termes de prise en charge de ces maladies constituent un défi majeur empêchant un traitement efficace.

Dans ce contexte, les intervenants ont imputé cette hausse de l'incidence au changement rapide des conditions climatiques/ environnementales et le faible contrôle aboutissant à une prévalence croissante de l'asthme dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Chiffres à l'appui, ils citent les 24% de la population en Arabie Saoudite, 7 à 8% de la population adulte en Egypte, 3,45% en Algérie, alors que la prévalence des symptômes de l'asthme aux Emirats Arabes Unis est de 12,1%. Au Liban, 21% des patients asthmatiques ont été admis aux urgences en un an. En Afrique du Nord, 74,3% des adultes asthmatiques ont expliqué avoir été affectés constamment, de manière drastique, par leur asthme.

En matière de sévérité des troubles pneumopathiques, le comité de spécialistes a fait savoir pneumopathie chronique obstructive est la quatrième cause de mortalité dans le monde et serait, si aucune politique de prévention n'est menée, la troisième cause d'ici 2030, ont-ils ajouté.

Haute de l'incidence de BPCO et la fibrose pulmonaire

La broncho-pneumopathie chronique obstructive, abrégée BPCO, est un groupe de maladies chroniques systémiques d'origine respiratoire, atteignant les bronches. Au Québec, la maladie est appelée maladie pulmonaire obstructive chronique, ou MPOC.

Par ailleurs, les mêmes experts ont abordé le sujet de la fibrose pulmonaire idiopathique qui affecte 14 à 43 personnes par 100 000 habitants dans le monde.

La fibrose pulmonaire idiopathique est une maladie chronique, dévastatrice et mortelle, caractérisée par la dégradation progressive des fonctions pulmonaires. Le terme « fibrose pulmonaire » fait référence à une cicatrisation des tissus pulmonaires provoquant une dyspnée (difficulté à respirer) qui s'aggrave avec le temps. La fibrose est souvent associée à un mauvais pronostic. Le terme « idiopathique » fait référence au fait que la cause de la fibrose pulmonaire est encore inconnue.

À ce sujet, ils ont indiqué que la disponibilité limitée des taux de prévalence dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord constitue un défi majeur au traitement de la maladie.

# Les CHU face aux défis de la modernisation

Les centres hospitalo-universitaires (CHU) connaissent de «grandes mutations» dans le cadre du processus de modernisation, notamment en matière d'introduction des nouvelles technologies dans les méthodes de soin, ont affirmé vendredi des responsables de plusieurs CHU



Dans des déclarations à l'APS en marge de leur participation à la 2<sup>e</sup> édition du salon international «El Moustachfa», organisé au palais des expositions (Pins maritime-Alger) du 8 au 11 avril 2015, ces responsables ont précisé que les CHU seront en mesure, dans les années à venir, de répondre aux aspirations des citoyens à travers l'amélioration de la qualité des soins.

Le directeur de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, Mohamed Mansouri, a indiqué à ce propos que la «celioscopie est désormais appliquée à 90 % dans toutes les spécialités», annonçant l'ouverture d'un service d'hygiène hospitalière et de biologique, spécialisée dans la prévention des infections nosocomiales.

S'agissant du dossier informatique du patient, le responsable a précisé que son élaboration était sur la «bonne voie». Ap-

pliqué au niveau de 43 services, le dossier fait actuellement l'objet d'évaluation par une instance internationale qui lui a accordé une notation de 5,4/7 points, a-t-il ajouté.

Il a également fait part de l'ouverture de trois unités pour la prise en charge des AVC, des maladies cardio-vasculaires et de la douleur thoracique.

Concernant le CHU Lamine-Debaghine de Bab El Oued, le sous-directeur chargé des structures sanitaires, Mohamed Layeb a indiqué que cet établissement «connaît de grandes mutations en vue de répondre aux besoins des citoyens».

Il a rappelé dans ce sens le projet de prise en charge du cancer chez les enfants qui connaît un taux d'avancement de 80 % outre des projets portant sur la médecine nucléaire, la réalisation d'un pôle pour la prise en charge des mala-

dies cardio-vasculaires et pulmonaires (en cours d'étude) ainsi que le développement d'autres spécialités à l'instar de la chirurgie cardio-vasculaire et thoracique.

Pour sa part, le directeur du CHU Mustapha Pacha, Rabah Bar, a souligné que la greffe d'organes figurait parmi les priorités de son établissement, annonçant l'ouverture d'une unité spécialisée dans la greffe de reins prélevés à partir de cadavres.

Le CHU a bénéficié d'un projet de réhabilitation qui s'étendra jusqu'à 2025 consistant en la création de pôles spécialisés dotés de parkings, ce qui permettra, a-t-il ajouté, d'améliorer les prestations, notamment en terme de soins. Les services d'urgences, pilier de l'établissement, connaîtront également une «nette amélioration», a-t-il ajouté.

## Le service de radiothérapie du centre anticancer d'Annaba entrera en service ce mois d'avril

Le service de radiothérapie du centre anticancer d'Annaba, entrera en service ce mois d'avril, a révélé la chef de service de cette structure, Dr Lygia Naoun.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la 2<sup>e</sup> édition du salon international «Al-Moustachfa» (8-11 avril 2015), Dr Naoun a affirmé que tous les équipements

ont été installés au niveau de ce service et qu'ils seront opérationnels en ce mois d'avril, après validation de l'expertise. D'une capacité de 30 lits, cette structure dispose de trois appareils de radiothérapie pouvant accueillir 50 malades par jour et prendre en charge entre 1000 et 1500 malades par an, a-t-elle précisé. La spécialiste a

souligné dans ce cadre que des corps médicaux ont été formés au niveau de ce service qui prend en charge les séances de chimiothérapie et les consultations médicales depuis quelque temps.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, avait déclaré à l'ouverture du salon «Al-

Moustachfa» que le problème de la radiothérapie sera définitivement réglé en 2015.

Le service radiothérapie d'Annaba permettra, outre la prise en charge des malades des wilayas de l'est du pays, d'alléger la pression sur les centres de Batna et Sétif dont chacun prend en charge 28 wilayas des différentes régions du pays.

## Accord entre l'Algérie et la France sur la rénovation et la restructuration des établissements de santé

Un protocole d'accord entre l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (AREES) et le Bureau Business France Algérie a été signé samedi à Alger pour déterminer les conditions et les modalités de coopération algéro-française en matière de santé.

Cet accord, signé à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition du salon international «Al-Moustachfa», vise à établir un cadre d'échanges entre les deux parties, la rénovation et la restructuration des établissements de santé ainsi que la coopération dans le domaine d'hygiène, d'architecture, de la formation, du développement et de l'exploitation des hôpitaux.

S'agissant de la coopération franco-



algérienne de la santé, le conseiller commercial, directeur du Bureau Business France Algérie, Georges Regnier a affirmé dans une déclaration à l'APS que cette coopération qui «est réelle, monte en puissance et s'annonce des plus prometteuses». «Cette coopération est multiforme et elle touche en particulier le secteur du médicament, des dispositifs

médicaux et celui de la construction d'hôpitaux et de la gestion hospitalière», a précisé M. Regnier. Tout en soulignant que l'ambition de Business France «est le développement de cette coopération», M. Regnier a indiqué que «nous travaillons d'ores et déjà, à l'organisation prochaine de rencontres franco-algériennes de la santé et que l'édition 2016 du salon El Moustachfa est inscrite dans notre programme de participations françaises à des salons professionnels à l'étranger». Crée en 2005, l'AREES veille au contrôle de la qualité et à l'accréditation des établissements hospitaliers et des laboratoires médicaux. Elle a accrédité en 2008 le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, destinataire de plusieurs attestations de l'Organisation mondiale de la santé (OM).

APS

# L'Algérie parmi les dix pays les «plus dynamiques» dans le développement humain

L'Algérie figure parmi les dix pays les «plus dynamiques» dans le monde en matière de développement humain, a affirmé hier à Alger la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irena Bokova.

«Selon le rapport récent du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Algérie, avec les nouvelles ambitions liées à la qualité de l'éducation, est parmi les 10 pays les plus dynamiques dans le développement humain», a déclaré Mme Bokova à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, dans le cadre du lancement de l'Année internationale de la lumière. Mme Bokova a indiqué que sa visite en Algérie s'inscrit dans le cadre de la poursuite des discussions déjà entamées, en octobre 2014, avec le ministre



de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, portant notamment sur les possibilités de renforcer les relations entre les deux parties.

«L'Algérie est un pays avec qui nous avons des relations très étroites et très intimes», a-t-elle souligné.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarek, a indiqué que la visite de Mme Bokova entre dans le cadre des relations qui unissent l'Algérie et l'Unesco, ajoutant que cette visite permettra également d'approfondir les discussions sur les relations bilatérales entre les deux parties dans plusieurs domaines, notamment l'éducation, l'enseignement supérieur et le patrimoine.

## Samia Diar parmi un plateau artistique féminin dédié à l'œuvre de Fanon en Martinique

La chanteuse algérienne établie en France, Samia Diar, fait partie d'un plateau artistique féminin qui propose un spectacle dédié à l'œuvre de Frantz Fanon jusqu'au 18 avril sur toute la Martinique.

Organisé par l'association «Virgul», le spectacle dont la tournée a débuté le 7 avril, s'inscrit dans le cadre du programme annuel «Lire et Dire pour le Plaisir».

Il regroupe cinq artistes femmes de différents horizons: Samia Diar (Algérie), Halithoum Hamdane (Maroc), Kaitthoum Ben M'Barek (Tunisie), Nathalie Debenné (France) et Yawa (Martinique), lit-on sur le site internet de l'association, illustré par des photos prises lors des premières représentations.

Les artistes présentent des lectures de textes puissants dans l'œuvre du penseur Frantz Fanon, qu'elles



accompagnent de chant et de musique avec une mise en scène. Née à Annaba, Samia Diar est une chanteuse sensible à l'ensemble des sonorités du patrimoine musical algérien et qui s'inspire aussi des musiques du monde.

Ancienne membre du groupe «Trianal d'Alger» (1993) puis de «Mediterraneo» (1998), tous les deux

spécialisés dans le flamenco et autres musiques latino-américaines, Samia Diar a à son actif un seul album *Nana* (Grand-mère) sorti en 2005 où elle chante l'émigration, la nostalgie du pays, le désarroi de la jeunesse, l'injustice sociale et l'amour des parents, dans un métissage réussi de styles. «Virgul» est une association martiniquaise

d'éducation populaire par l'art et la culture créée en 1994.

Riche d'un réseau étendu d'artistes et professionnels du spectacle vivant, l'association «s'attache à diffuser et à rendre à la portée de tous les richesses qu'offre la culture sous toutes ses formes», selon le site internet.

# PATRIMOINE CULTURELLE Chants, danses et salves de baroud

## accueillent le 1er Maoussem de Markounda, à Batna

Ouvert par un spectacle folklorique agrémenté de chants, de danses et de salves de baroud, le 1er Maoussem de Markounda, près de Taxlent (70 km de Batna), a créé hier une grande animation dans cette petite localité rural où de nombreux visiteurs ont afflué pour la circonstance, constate-t-on.

Initiée par la commune de Taxlent et l'Association Markounda pour la culture et les arts sous le thème «Tous pour la préservation du patrimoine culturel immatériel», le Maoussem, qui s'assigne pour objectif de faire redécouvrir les jeux traditionnels, a également été marqué par une riche exposition de produits du terroir, comme l'huile d'olive et le miel, et de l'artisanat local.

Thakourt, Igoumen, Thoumlihat et Aghil Zouit, des jeux traditionnels parmi d'autres, ont volé la vedette, suscité engouement et curiosité chez les visiteurs qui ont pu découvrir des pratiques ancestrales faisant la fierté et la singularité de cette localité, et prouvant l'attachement profond de la population aux traditions. L'amour que les habitants de Taxlent et de sa région vouent aux jeux traditionnels est une «longue histoire où l'art équestre est toujours présent», affirme le président de l'Association Markounda pour la culture et les arts, Hamada Bensassi.

«Cet événement ambitieux de présenter les sports traditionnels et de développer les techniques propres à leur pratique, tout en contribuant à mettre en lumière les potentialités touristiques d'une région au riche patrimoine», souligne M. Bensassi.

Markounda est située au pied du mont Refaâ qui culmine à près de 2.200m d'altitude. Connue pour ses reliefs verdoyants et sa cédraie plus que centenaire, ainsi que pour ses vestiges et ses modes d'irrigation romains, cette localité possède de nombreux atouts pouvant servir de tremplin à l'essor du tourisme, estiment ses habitants.

# «Fast & Furious 7» fait voler en éclat des records au box-office

«Fast & Furious 7», dernier opus d'une saga phénomène sur un policier infiltré dans le milieu des courses automobiles clandestines, a fait voler en éclat des records au box-office dans le monde entier lors de sa sortie fracassante ce week-end.

Selon les chiffres de la société Exhibitor Relations publiés lundi, le dernier film de Paul Walker, qui s'est tué en décembre 2013 dans un accident de voiture avant le clap final, a encaissé 147,2 millions de dollars pour son premier week-end d'exploitation en Amérique du Nord, dans plus de 4.000 salles.

Le film, mêlant courses de voitures, cascades, intrigues internationales et une «famille» de personnages, est devenu «le plus gros lancement de l'histoire du studio Universal, se hissant en première

place (du box-office) dans 63 marchés internationaux où il est diffusé, et établissant des records dans le monde entier», poursuit M. Bock.

Hors Amérique du Nord, cette grosse production de 250 millions de dollars de budget estimé a engrangé 245 millions soit 391,6 millions de dollars dans le monde en seulement trois jours.

En deuxième position, se place le dessin animé «En route» qui était en tête lors de sa sortie le week-end dernier. Pour le week-end pascal, il réalise 27 millions de dollars, soit 95,2 millions au total. La troisième position revient à la comédie «Get Hard», avec Will Ferrell et Kevin Hart, avec 13,1 millions de dollars en trois jours, et 57,2 millions en deux semaines.

La «Cendrillon» de Kenneth Branagh

reste quatrième avec 10,2 millions de dollars, soit 167,1 millions au total.

«Divergent 2: l'insurrection» arrive en cinquième position avec encore 10,1 millions. Sorti un an après le premier opus «Divergent», il recueille 103,5 millions en trois semaines.

Le film d'horreur «It Follows», qui bénéficie d'excellentes critiques, perd une place et se retrouve sixième avec 2,5 millions de dollars. En cinq semaines, il a encaissé 8,6 millions de dollars. «Woman in gold», une nouveauté avec Helen Mirren basée sur une histoire vraie, est septième à 2,1 millions de dollars pour sa sortie. Elle interprète Maria Altmann, rascapée autrichienne de l'Holocauste, qui s'est battue pour obtenir la restitution de toiles de Gustav Klimt volées par les



nazis à sa famille. La comédie d'espionnage britannique «Kingsman: services secrets» est huitième avec 1,8 million (122,4 millions en huit semaines), tandis que «Do you believe?», qui narre les rencontres d'un pasteur frappé par la foi d'un prédicateur, est neuvième avec 1,5 million (9,855 millions en trois semaines). La comédie dramatique «Indian Palace - Suite Royale», ferme le Top 10 avec 1,1 million (30,1 millions en cinq semaines).

APS

## UA - KENYA

### L'Union africaine préconise de nouveaux efforts contre les terroristes

L'Union africaine (UA) estime qu'il faut de nouveaux efforts pour combattre les terroristes en Afrique, selon une déclaration publiée vendredi. Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a discuté de l'attaque terroriste survenue le 2 avril à Garissa, dans l'est du Kenya, qui a fait 148 morts.

L'attaque a été revendiquée par le groupe d'insurgés somalien Al-Shabaab, qui a aussi menacé de continuer de mener des attentats au Kenya tant que le pays maintient ses troupes en Somalie. Le Conseil de paix et de sécurité a condamné l'attaque de Garissa, déclarant que «l'acte barbare contre les civils innocents est une attaque contre tout le continent africain».

Selon le Conseil, la multiplication des attaques terroristes en Afrique démontre la nécessité de lancer de nouveaux efforts pour faire face au fléau du terrorisme sur la base des instruments de l'UA et internationaux. Le Conseil a exhorté tous les pays membres de l'UA à redoubler d'efforts contre le terrorisme et à renforcer la coopération antiterroriste.

## NIGERIA

### Ouverture des bureaux de vote pour les élections locales

Les bureaux de vote ont ouvert samedi au Nigeria pour les élections des gouverneurs et des représentants des Assemblées locales des Etats.

Les élections des gouverneurs n'auront lieu que dans 29 Etats samedi, les autres ayant déjà fait l'objet d'élections partielles, mais l'ensemble des 36 Etats doivent se rendre aux urnes pour élire les représentants des assemblées locales.

Au total, 760 candidats se présentent pour les postes de gouverneurs et de vice-gouverneurs et 5.290 candidats concourent pour les postes à pourvoir dans les Assemblées locales, selon la Commission électorale indépendante (INEC).

Quelques 68,8 millions d'électeurs sont inscrits sur les listes électorales. Ils doivent s'enregistrer dans les bureaux de votes à partir de 8h00 (locales, 07h00 GMT) pour pouvoir ensuite voter dans l'après-midi.

Le Congrès progressiste (APC) du président élu Muhammadu Buhari ne détiennent que 14 Etats de la fédération nigériane, tandis que le Parti démocratique populaire (PDP) du président battu Goodluck Jonathan en contrôle 21.

## Décès de Rose Francine Rogombé, ancienne présidente du Sénat gabonais

L'ancienne présidente du Sénat gabonais, Rose Francine Rogombé, est décédée vendredi à Paris à l'âge de 73, a annoncé sa famille.

Elle président du Sénat en février 2009, la défunte a dirigé le Gabon pendant une période de transition de 4 mois suite au décès du président Omar Bongo Ondimba.

Selon la Constitution gabonaise, en cas de vacances de pouvoir, le président du Sénat assure les fonctions de président de la République et organise l'élection présidentielle dans un délai de 30 à 45 jours. Il ne peut être candidat.

Elle a regagné le Sénat le 20 octobre 2009 après la prestation de serment du président élu, Ali Bongo Ondimba. Mme Rogombé a été réélue sénatrice au 1er siège de la ville de Lambaréne (centre du Gabon) en décembre dernier. Le Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir), dont elle est membre, ne l'a pas à nouveau investi pour un second mandat à la présidence du Sénat.

## L'ONU demande aux mouvements politico-militaires du nord du Mali de signer l'accord d'Alger

Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé instamment vendredi aux mouvements politico-militaires du nord du Mali qui n'ont pas signé l'accord d'Alger à le faire sans délai afin de résoudre la crise.

Les 15 pays membres du Conseil «exhortent les groupes armés de la Coordination (Coordination des mouvements de l'Azawad) à paraphe le projet d'accord et demandent à tous les acteurs qui ont de l'influence sur les parties prenantes au Mali de l'utiliser dans ce sens», selon une déclaration adoptée par consensus.

«Cet accord est équilibré et complet» souligne le Conseil dans le texte, en demandant à tous les protagonistes de «saisir cette occasion historique» de résoudre la crise en signant l'accord et en s'engageant à «l'appliquer de manière complète, sincère et effectuelle».

Les membres du Conseil ont exprimé leur intention de «continuer à suivre de près les développements à cet égard».

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali ont paraphe le 1er mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la su-



pervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, en tant que chef de file.

Le document a été paraphe par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger (le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Cependant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) regroupant (le Mouvement national de libération de l'azawad (MNLA), le

Haut conseil pour l'unité de l'azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA) a demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de paraphe le document.

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, s'est félicité jeudi lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le Mali de l'appui de la communauté internationale en faveur de l'accord paraphe à Alger.

M. Ladsous a appelé toutes les parties à saisir cette chance «historique» pour la restauration d'une paix définitive, estimant que le Mali «a atteint un moment clé de son processus de paix» et que «la paix était à sa portée».

## UNITÉ NATIONALE LIBYENNE

### Des parlementaires libyens à Washington la semaine prochaine

Des élus libyens du Parlement reconnu par la communauté internationale seront la semaine prochaine à Washington dans le cadre des initiatives de paix de l'ONU pour discuter des avancées en faveur de la constitution d'un gouvernement d'unité nationale, a annoncé vendredi le département d'Etat.

«Une délégation de la chambre libyenne des représentants sera à Washington la semaine prochaine», a indiqué Jeffrey Rathke, porte-parole de la diplomatie américaine, ajoutant: «nous sommes impatients de discuter de leur travail avec le représentant spécial de l'ONU, Bernardino Leon (...) pour constituer un gouvernement d'unité nationale».

Livrée aux milices depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est le théâtre de combats entre

différentes factions, mais aussi entre milices et forces pro-gouvernementales. Le pays compte deux gouvernements et Parlements, l'un à Tripoli sous la coupe de milices et l'autre dans l'Est, reconnu par la communauté internationale.

Le dialogue engagé entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques Libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), se poursuivra lundi prochain à Alger, a annoncé vendredi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

«Le dialogue entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques Libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL), dirigée par le représentant spécial du secrétaire géné-

ral de l'ONU, Bernardino Léon, chef de cette Mission, se poursuivra lundi prochain à Alger», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à l'APS.

Selon les Nations unies, cette réunion «focalisera sur la formation d'un gouvernement national uni ainsi que sur les arrangements sécuritaires».

Alger avait abrité les 10 et 11 mars dernier l'entame de ce dialogue entre les leaders politiques Libyens.

A cette occasion, les participants avaient rejeté toute forme d'ingérence étrangère et pris l'engagement de trouver une solution politique à la crise pour préserver la souveraineté de la Libye, son unité nationale et son intégrité territoriale.

Ils avaient aussi condamné le terrorisme en Libye, notamment par les groupes terroristes appelés Daech, Ansar el Charia et El Qaïda.

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

### «Nécessité d'intensifier les efforts pour une solution favorable à l'autodétermination du peuple sahraoui»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé vendredi le Maroc et le Front Polisario à «redoubler d'efforts pour négocier une solution politique mutuellement acceptable, qui permette une autodétermination pour la population du Sahara occidental».

«Je réitère mon appel aux parties (...) à redoubler d'efforts pour négocier une solution politique mutuellement acceptable qui permette une autodétermination pour la population du Sahara occidental», a écrit M. Ban dans un rapport transmis vendredi au Conseil de sécurité en prévision du

renouvellement annuel du mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

«Il est trop tôt pour dire si la nouvelle approche choisie» par le représentant du SG de l'ONU, Christopher Ross, «porterà ses fruits», a-t-il dit, par ailleurs, affirmant, toutefois, que «40 ans après le début de ce conflit (...) rien ne justifie de maintenir le statu quo».

M. Ban a souligné que «la frustration croissante parmi les Sahraouis et l'expansion des réseaux criminels et extrémistes dans la région Sahel-Sa-

hara présentent des risques accrus pour la stabilité et la sécurité de la région», relevant que le règlement de la question sahraouie «diminuerait ces risques».

Le rapport, cité par l'AFP, réitère les appels à «améliorer la coopération» en matière de droits de l'homme, notamment en facilitant la visite d'experts de l'ONU sur place.

La Minurso, dont le mandat arrive à échéance le 30 avril, est actuellement essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991.

## CONFLIT SYRIEN

**Le gouvernement et l'opposition adoptent un «document de travail» à Moscou**

Les négociations entre le gouvernement syrien et une partie de l'opposition se sont achevées vendredi à Moscou avec l'adoption d'un «document de travail», un indiqué vendredi un représentant de l'opposition.

«Nous n'avions pas d'illusion sur le fait que cette conférence donnerait des solutions à tous les problèmes, mais nous sommes arrivés à nous entendre sur une série de points», a affirmé Qadri Jamil, un ancien vice-premier ministre syrien, démis de ses fonctions en 2013.

Le représentant du gouvernement syrien et de l'opposition, réunis à Moscou du 6 au 9 avril, sont tombés d'accord sur le «respect de la souveraineté de la Syrie, de son unité et de son intégrité territoriale», la «lutte contre le terrorisme international», le «règlement de la crise syrienne par des moyens politiques et pacifiques conformément aux principes du communiqué de Genève du 30 juin 2012», un rejet de toute ingérence étrangère et une levée des sanctions.

«La formation d'une sorte de position commune entre l'opposition est un but partagé, et c'est déjà



positif», a-t-il ajouté. «Sur le principe, nous avons des avancées positives. Nous avons réussi à trouver des positions communes», a déclaré pour sa part Bachar al-Jaafari, ambassadeur de la Syrie à l'ONU et représentant de Damas dans ces négociations.

M. al-Jaafari, a précisé que seul le manque de temps a empêché les différentes parties de s'entendre sur une position commune «pour combattre le terrorisme international», deuxième point d'un programme en comptant douze proposé par les émissaires de Damas aux représentants de l'opposition.

«C'est cette question qui devra être traitée en priorité lors de notre prochaine rencontre», a-t-il ajouté. Samir Aita, président de l'association Démocratie et En-

traide en Syrie et l'un des participants aux négociations a estimé qu'«aucun document porté par la politique n'a été signé. Nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord jusqu'à la fin».

«Le régime syrien a laissé passer une chance de parvenir à un règlement politique», a-t-il ajouté.

Pour la Russie, le principal objectif de cette rencontre est de maintenir un cadre de discussions en espérant que s'y joindront à terme la majorité des composantes de l'opposition.

Le conflit en Syrie a fait plus de 215 000 morts depuis mars 2011 et plus de 10 millions de réfugiés ou déplacés, soit près de la moitié des quelque 23 millions d'habitants que compte le pays, un record mondial inégalé depuis 20 ans, selon l'ONU.

**50 civils otages de Daech depuis dix jours dans le centre de la Syrie**

Près de 50 civils capturés lors d'un raid mené, il y a dix jours, par les éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat Islamique» (EI/Daech) contre un village dans le centre de la Syrie, sont retenus en otages, a indiqué vendredi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

Les civils ont été kidnappés à Maboujé, dans la province centrale de Hama, a précisé l'Observatoire, selon lequel l'enlèvement «n'avait jusqu'à présent pas été divulgué afin de ne pas compromettre les négociations en vue de la libération des otages».

Le directeur de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane, a indiqué que les négociations «ont échoué depuis», relevant des «craintes» que les femmes aient été traitées en esclaves.

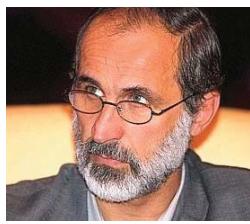
Le 31 mars, les éléments de Daech avaient exécuté au moins 37 civils à Maboujé, dont deux enfants. Selon l'Observatoire, ces civils avaient été «brûlés, décapités et on avait tiré sur eux». Par ailleurs, l'Osdh a fait état de l'explosion vendredi d'une voiture piégée dans le quartier alaouite de Hay al-Arman à Homs (centre), faisant au moins un mort et 10 blessés.

## ARABIE SAOUDITE

**Le ministre de la Santé saoudien limogé par décret royal**

Le ministre saoudien de la Santé, Ahmed al-Khatib, a été limogé par décret royal, a rapporté samedi l'agence officielle Spa sans préciser les raisons de cette mesure.

Dans son décret publié tard vendredi soir, le roi Salmane a chargé le ministre d'Etat sans portefeuille, Mohamed Al-Cheikh, d'assurer l'intérim du ministre de la Santé, a ajouté l'agence.



M. Khatib a fait son entrée dans le dernier gouvernement, formé par le roi Salmane après son accession au trône fin janvier à la mort de son demi-frère Abdallah.

Son limogeage fait suite à «des manquements» du ministère de la Santé, notamment dans des hôpitaux du sud du royaume saoudien, a indiqué le site saoudien d'informations en ligne Sabq, sans citer de source.

**Le Haut-commissaire onusien aux droits de l'Homme dimanche au Burundi**

Le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, effectuera du 12 au 15 avril une visite de travail au Burundi. L'objectif de la visite est de «renforcer le partenariat entre l'ONU et le gouvernement burundais pour la protection des droits de l'Homme au Burundi et aussi d'apporter son appui au processus électoral burundais», a expliqué le représentant de l'office du Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Burundi, Patrice Vahard.

Al Hussein rencontrera les dirigeants des formations politiques et des organisations de la société civile. Il visitera aussi le Centre Humura de Gitega



(centre) qui accueille les femmes victimes des violences, et assistera à une table ronde sur les élections et les droits de l'Homme.

**Ouverture du Sommet des Amériques au Panama**

Le Sommet des Amériques s'est ouvert vendredi au Panama en présence pour la première fois de Cuba, représentée par le président Raul Castro.

Ce Sommet de deux jours a débuté vers 19h40 locales (00h40 GMT samedi) en présence du président américain Barack Obama et d'une trentaine de chefs d'Etat.

Cette réunion «présente une dimension vraiment spéciale (...) c'est la première fois de l'histoire que se réunissent à la même table les 35 chefs d'Etat et de gouvernement de la région, a relevé dans son discours inaugural le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Jose Miguel Insulza.

La Maison-Blanche a indiqué vendredi qu'il faudra probablement attendre le lendemain pour assister à une véritable conversation entre MM. Obama et Castro.

Ce sera la première entre chefs d'Etat des deux pays depuis 1956. Après les discours de samedi, les dirigeants participeront à un dîner officiel dans la ville de Panama avant de se retrouver pour des sessions plénières samedi.

Quelques heures avant l'ouverture du Sommet, le président Obama a rencontré, en marge d'un forum de la société civile, des dissidents cubains.

M. Obama s'est entretenu avec deux dissidents cubains, LaRita Diversent et Manuel Cuesta Morua, ainsi qu'avec une dizaine de représentants de la société civile venus d'autres pays.

Cette rencontre est survenue moins de deux heures avant l'ouverture du Sommet des Amériques qui offrira l'occasion d'échanges historiques entre les présidents Obama et Castro.

## USA

**La 2<sup>e</sup> étape du procès des attentats de Boston fixée pour le 21 avril**

La deuxième étape du procès des attentats de Boston, dans le nord-est des Etats-Unis, débutera le 21 avril, a ordonné vendredi le juge. Au terme de cette deuxième phase du procès, entamé le 4 mars, le jury décidera si le coupable, Djokhar Tsarnaev, doit être exécuté ou emprisonné à vie.

Mercredi, les 12 jurés ont unanimement reconnu Djokhar Tsarnaev coupable de la totalité des 30 chefs d'accusation retenus contre lui.

Le juge George O'Toole a accordé au coupable deux semaines avant cette deuxième phase pour lui permettre de résoudre des problèmes logistiques liés à la présentation de témoins. Il a néanmoins ordonné au jury de revenir au tribunal le 14 avril pour de brèves instructions sur le programme et l'organisation.

Djokhar Tsarnaev et son frère aîné Tamerlan avaient déposé le 15 avril 2013 deux bombes artisanales à l'arrivée du célèbre marathon de Boston, faisant trois morts et 264 blessés.

**Un homme soupçonné de préparer un attentat aux Etats-Unis arrêté**

Un homme soupçonné de préparer un attentat-suicide contre une base militaire au Kansas dans le centre des Etats-Unis a été arrêté vendredi, a indiqué le ministère américain de la Justice.

L'homme, John Booker, 20 ans, originaire de Topeka au Kansas, a été arrêté et inculpé pour avoir voulu faire exploser un véhicule piégé contre la base militaire de Fort Riley près de Manhattan, au Kansas, a précisé le ministère.

Le jeune homme a été arrêté vendredi matin alors qu'il s'apprétait à faire exploser près de la base une bombe, qu'il ne savait pas insérée, en présence de deux agents du FBI qu'il croyait ses complices, selon la même source.

Le procureur fédéral du Kansas, Barry Grissom, a indiqué lors d'une conférence de presse à Kansas City que le public ou les militaires «n'avaient jamais été mis en danger».

«Sans qu'il le sache, les matériaux utilisés pour fabriquer la bombe étaient inertes», a-t-il expliqué, ajoutant que l'homme projetait l'attentat «soi-disant au nom du groupe (autoproclamé) Etat Islamique».

**Agression d'un garde de sécurité de l'ambassade des Etats-Unis au Qatar**

Un membre des services de sécurité de l'ambassade des Etats-Unis au Qatar a été agressé jeudi, a confirmé l'ambassade dans un communiqué rendu public vendredi.

Le garde de sécurité souffre de «blessures superficielles» et l'assailant est actuellement «en détention», selon la même source.

L'ambassade dont le siège se trouve à Doha, a souligné qu'il «n'y avait pas de changement concernant l'état général de la sécurité au Qatar», appelant, toutefois, les citoyens américains à «rester vigilants». Quelque 15 000 Américains résident actuellement au Qatar.

# Les TIC, un créneau porteur qui emballe les jeunes entrepreneurs

**Les Technologies de l'information et de la communication (Tic) se déclinent de plus en plus comme un créneau porteur emballant les jeunes entrepreneurs algériens, présents en force au 24e Salon international des Technologies de l'Informatique, de la Bureautique et de la Communication (Sicom).**

A la tête d'une jeune entreprise, la «City Lab», Kahlane Nadjib a choisi, il y a trois ans, de se lancer dans le domaine de la maintenance approfondie informatique (ordinateurs portables et tablettes), précisément pour combler un «déficit chronique» en la matière, affirme-t-il à l'APS.

Présent au 24e Sicom, ce jeune ingénier d'Etat en électronique espère saisir cet espace dédié aux professionnels du domaine pour renforcer une réputation qu'il affirme être «bien assise».

Lancée au moyen de fonds privés, la «City Lab» emploie présentement 26 employés, dont une majorité d'ingénieurs en électronique et informatique. «Nous proposons tous types de réparation avec des outils sophistiqués et identiques à ceux que l'on pourrait retrouver dans les pays les plus développés.

C'est que nous tenons à offrir une qualité de services irréprochable en ne lésinant pas sur les moyens», explique l'exposant. Pour mieux présenter aux visiteurs du Sicom sa jeune start-up, son gérant a choisi de «décliner» une partie de l'atelier de celle-ci sur le stand qu'il occupe, aux côtés d'autres exposants spécialisés dans la thématique du salon.

S'exprimant sur la question de la maintenance informatique, le jeune promoteur déplore le manque en main-d'œuvre qualifiée et se dit sceptique quant aux offres «douteuses» des entreprises proposant les mêmes services que la sienne. «La majorité des boîtes qui existent sur le marché font dans le bricolage et ne se soucient guère d'offrir des prestations de qualité», fait observer M. Kahlane, soulignant que 95 % de ses clients sont des revendeurs. Encouragé par le développement de la téléphonie mobile en Algérie, le spécialiste en électronique envisage d'élargir ses activités pour intégrer la maintenance et la vente des smartphones. «Pour peu que l'on trouve des associés qualifiés en la matière», espère-t-il.

**La sécurisation des données, un thème d'actualité**

Directeur de «Netissime Al-



gérie», Hichem Boulahbal s'est spécialisé, quant à lui, dans le «Data Center» et le «Cloud», à savoir l'assistance en «digitalisation» des entreprises, clarifie-t-il.

«Il s'agit de leur offrir les outils nécessaires pour gérer leur système informatique à travers des plates-formes avec un libre accès à l'Internet sans pour autant disposer d'un matériel coûteux», ajoute-t-il. Soulignant que ces services s'adressent aussi aux particuliers, le jeune gérant se félicite que sa start-up, lancée il y a à peine 8 mois et employant 8 personnes, soit la seule en Algérie à présenter ce type de services, dont une partie est hébergée en France.

La microentreprise assure, en outre, la sécurisation des données informatiques pour le compte de la Radio algérienne dont elle héberge le site Internet, note son gestionnaire, précisant que cela consiste en la mise en place d'un système «crypté qui lui permet d'accéder et de publier ses données sur un flux sécurisé et crypté empêchant toute intrusion».

La sécurisation des données, s'inscrit précisément dans la thématique de la 24<sup>e</sup> édition du Sicom, placé sous le slogan de «Maintenance informatique, mobilité et sécurité des données». A travers sa jeune entreprise, M. Boulahbal a le sentiment de contribuer à la modernisation, la

numérisation et la rentabilisation des entreprises, tout en assurant une économie de coûts, précisant que ses principaux clients sont des revendeurs.

Lancée en 2012 également sur des fonds personnels, «Mini prix» est une start-up spécialisée dans la vente des ordinateurs, tablettes, téléphones et autres accessoires informatiques. Employant 25 personnes, dont une majorité de jeunes diplômés dans le domaine de l'électronique et de l'informatique, l'entreprise naissante se distingue surtout pour avoir ciblé également le marché de la sécurité électronique. «Nous vendons tous types d'appareils électriques, alarmes, caméra de surveillance, pointeuses, etc. Cela étant, nous transformons le bien en service dans la mesure où nous offrons des services», explique le gérant de «Mini prix», Abdelkader Issaâd. Le jeune entrepreneur, qui ambitionne de se développer, plaide pour un dispositif réglementaire moins «contraignant» s'agissant notamment de l'acquisition du matériel informatique mais également pour une formation spécialisée d'ingénieurs plus «pragmatique». «Il n'y a pas assez d'universités ou d'instituts qui dispenseraient une formation actualisée et véritablement sur le terrain», regrette-t-il en guise de conclusion.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE DAR CHIOUKH  
COMMUNE DE SIDI BAIZID  
N° FISCAL : 17120101050

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°01/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid in forme du lancement d'avis d'appel d'offres pour la réalisation

\*Aménagement urbaine sidi baizid centre

Les entreprises intéressées et qualifiée activité principale construction ou secondeur Catégorie 01 et plus sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau dà siège de L'APC de SIDI BAIZID (secrétariat Général/ de la commune) contre paiement de la somme de 2000 DA auprès de Trésorier du bureau intercommunal de Dar chioukh .

Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizide dans une enveloppe extérieure fermée et cachetée ne portant que la mention suivante : (à ne pas ouvrir ) avec indication du nom de l'opération et de 02 enveloppes intérieures .

.la première contenant les documents relatifs à l'offre technique

.la deuxième contenant les documents relatifs à l'offre financière

1/Offre technique :

- . Extrait de rôles en cours de validité 03 mois le jour de ouvre
- . Copie des attestation de la mise à jour CNAS. en cours de validité
- . Copie des attestation de la mise à jour CASNOS. en cours de validité
- . Copie des attestation de la mise à jour CACOBTPH en cours de validité
- . liste des moyens matériels avec les cartes jaunes et Certificat d'assurance
- . liste des moyens humains dument visé par services des caisse de sécurité sociale.2014
- .Certificat de qualification et classification professionnelle
- .attestation de bonne exécution pour des travaux réalisés : pour les 05 dernières année
- .Certificat de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité
- .Copie du registre de commerce
- défai et planning prévisionnel des travaux
- . Attestation de dépôt légal des comptes sociaux l'année 2014 pour les sociétés
- . Déclaration à soucrite signé et paraphé
- . Déclaration de probité signé et paraphé
- . Copie de carnet d'immatriculation fiscal .+ numéro d'identification fiscale " nif "
- Statut l'entreprises
- . Existence commerciale

2/offre financière :

- . Cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire
- . Lettre de soumission signé et paraphé
- .Bordereau des prix unitaires signé et paraphé
- .Devis quantitatif et estimatif signé et paraphé
- . La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à partir de la date de parution de l'annonce
- . Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 111 jours à partir de la date de dépôt des offres
- . Les offres sont acceptées jusqu' au dernier jour de la durée fixée à 12 heures et l'ouverture des plis se fera le même jour à 14 heures en séance ouverte pour les soumissionnaires.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE BLIDA  
(NIF : 001309079032248)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

RESTREINT N°29/2015

(2<sup>e</sup> annonce)

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE  
HAI BEN ZERMANE-LARBAAB  
LOT : ASSAINISSEMENT

Toutes les entreprises qualifiées et spécialisées en hydraulique comme activité principale catégories 2 et plus et ayant réalisé au minimum un projet de même nature peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida sis au boulevard des martyrs -Ouled Yaïch, sur présentation du certificat qualification en cours de validité ou copie conforme.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en deux (02) enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique) et l'autre contenant l'offre financière et marquée (offre financière). Les deux offres seront mises sous pli extérieur portant la mention :

DUAC DE BLIDA  
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 29/2015  
REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE  
HAI BEN ZERMANE-LARBAAB  
LOT : ASSAINISSEMENT

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois conformément à l'article 65 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété .

Les offres doivent être déposées le 21<sup>ème</sup> jour à compter de la 1<sup>re</sup> parution de l'appel d'offre dans la presse nationale avant 12h00.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au niveau de la DUAC. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DE MARCHE

En application de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°13/2015 du 15/02/2015 relative aux travaux de **Réalisation camp des jeunes à El Outaya lot 01 : Construction, lot 02 : Aménagement extérieur**, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous :

L'évaluation des offres s'est effectuée conformément aux critères prévus par le cahier des charges et a donné les résultats suivants :

Projets	Entreprise	Numéro fiscal	Montant de l'offre	Note de l'offre technique	Délais de réalisation	Observations
Réalisation camp des jeunes à El Outaya lot 01 : Construction	EURL BADYLEC	000707259000940	67.831.721,33 DA	72,50 Points	24 Mois	Moins disant
Réalisation camp des jeunes à El Outaya lot 02 : Aménagement extérieur	EURL BADYLEC	000707259000940	73.758.563,42 DA	69,36 Points	24 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Biskra dans un délai de 10 jours qui suivent du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, conformément à l'article 114 du décret N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 318 178 du 12/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED

DIRECTION DE L'URBANISME ET ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION  
Matricole fiscal : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL RESTREINT  
AVIS N°10/2015

La Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la :

réalisation des voiries urbaine la zone d'activité d'El-Oued 1 commune d' El-Oued lot n° 02

## réalisation des voiries

Les entreprises qualifiées (qualification activité principale travaux public catégorie quatre et plus contenant le code d'activité 4252-345) et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité 19 Mars (Bureau contentieux)

Les dossiers de soumission seront déposés au secrétariat de Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued sous triple enveloppes l'extérieur doit être anonyme et ne porter que la mention « Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'El-Oued A ne pas Ouvrir Avr d'Appel d'Offres National Restreint n° 10/2015 pour la Réalisation de ..... », et les deux autres à l'intérieur l'une contenant l'offre technique avec la mention « OFFRE TECHNIQUE » et l'autre contenant l'offre financière avec la mention « OFFRE FINANCIÈRE ».

Ces dossiers sont composés comme suit :

1/Offre Technique. (Toutes les pièces présentées doivent être en cours de validité)

- Déclaration à soucirent dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - Déclaration de probité dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise-Copie du registre de commerce- Copie du certificat de qualification activité principale travaux public catégorie quatre et plus contenant le code d'activité 4252-345- Cahier des charges offre technique dûment renseignée et signé par le gérant de l'entreprise-Copie du casier judiciaire bulletin n°3 le directeur de l'entreprise ou le gérant-copie de l'extrait de rôle en cours de validité, dans le cas où il y a des dettes il y a lieu de joindre le planning établi par les impôts, comportant tous les impôts- Copie du statut de la société le cas du personne morale-Copie des mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH)-Copie de l'immatriculation fiscale-Copie Bilan financier ou Attestation du chiffre d'affaires Pour les trois années dernier -Attestations de bonne exécution-Liste des moyens humains et matériels-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux la année concerné le cas des personnes morales-Tableau des délais d'exécution contractuel.

2/Offre Financière .-Lettre de soumission - Bordereau des prix unitaires - Détail Quantitatif et Estimatif .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 112 jours à partir du dernier délai de préparation des offres.

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt deux (22) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée par le dernier jour de l'expiration du délai de préparation des offres, le dépôt des offres se fera à partir de huit heure 8H:00 jusqu'à quatorze heure 14H 00 de l'après midi.

L'ouverture de plis des offres techniques et financières se fera le jours de dépôt des offres à 14 H 30 mn .Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité du 19 mars.

Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu' au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 317 909 du 12/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
WILAYA DE TISSEMSILT  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
LE NIF: 099038019000921

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE  
N°03/2015

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt lance Un Avis de concours national D'architecture Pour : Étude et Suivi Pour la Réalisation D'un Terrain de Football En Gazon . Synthétique à Bordj Bounaama.

Les soumissionnaires (bureaux d'étude) agréés et qualifiés, intéressé au présent concours peuvent retirer Le cahier des charges après la parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou les quotidiens nationaux auprès de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt (Service d'investissement) extension siège de la wilaya (5directions) Tissemsilt Rue frères Hamdi.

Les offres doivent être accompagnées des documents en cours de validité prévus dans le Cahier des charges.

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15) jours avant 12Heures 00 Minutes de la 1ere parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP, l'enveloppe extérieure scellée et comportant que la mention suivante :

A monsieur le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt  
Avis de concours national d'architecture pour : Étude et Suivi Pour la Réalisation D'un Terrain De Football En Gazon Synthétique à Bordj Bounaama.  
<< A ne pas ouvrir >>

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs Offres Pendant 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance public d'ouverture des plis techniques (comme prévu au cahier des charges) qui aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt Des offres à 14H00, au siège de la direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Tissemsilt. L'ouverture des plis se fera le jour suivant si la journée prévue est un jour férié.

LE DIRECTEUR.

DK NEWS

Anep : 317 910 du 12/04/2015

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE  
FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES ŒUVRES SOCIALES  
ANTENNE REGIONALE DE CHLEF  
NIS 000016109004949  
TEL : 027 79 04 17 -FAX : 027 77 06 97

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/FNPOS.CHLEF/2015

En application des dispositions de l'article 49 et l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés , le Directeur de l'Antenne Régionale FNPOS de CHLEF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert - N°006/FNPOS.CHLEF/2015 paru aux quotidiens nationaux " الصدف " en date du 11/01/2014 et « DK NEWS » en date du 12/01/2015 et le BOMOP, portant réalisation des VRD de 100/120 logts FNPOS + Commerces en lot unique à Route Hamadia, Wilaya de Tissemsilt, qui suite aux séances d'évaluation des offres techniques en date du 02/03/2015 et financières en date du 08/04/2015, a décidé d'attribuer provisoirement le marché à l'entreprise FRIHI Sahraoui.

Text

N° de pli	Entreprise	Note technique (sur 70)	Montant Soumission DA/ITC	Montant Corrigé DA/ITC	Délai	Observation
04	EURL AGBAT Malli NIF : 171141500204163	59 pts	24 519 861,06 DA	24 521 626,56 DA	05 mois et Demi	Offre unique qualifiée techniquement

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de l'antenne régionale FNPOS de Chlef dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré, peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission Centrale des Marchés du FNPOS siée à la cité SERBAT - GARIDI 1 - KOUBA - Alger dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété.

Passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

Le Directeur Régional P/I

DK NEWS

Anep : 318 124 du 12/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFOU  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Télleshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : Un tueur au visage d'ange  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous  
20h35 Magazine de société Là où je t'emmènerai  
20h45 Météo  
20h55 Comédie Les seigneurs  
22h55 Série policière Esprits criminels  
23h40 Série policière Esprits criminels

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:05 : Marathon des sables  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
13:00 Autre : Météo 2  
13:03 Autre : Journal  
13:50 Sport : En route pour la finale  
13:51 Autre : Météo 2  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:45 : Comment ça va bien !  
17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
18:15 Autre : Joker  
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h45 Magazine culturel D'art d'art  
20h47 Météo 2  
20h55 Western Appaloosa  
22h45 Sport  
22h50 Magazine de société Faites entrer l'accusé

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Krypto le superchien  
06:56 : Krypto le superchien  
07:07 : Krypto le superchien  
07:18 : Krypto le superchien  
07:33 : Marsupilami  
08:01 : Bob l'éponge  
08:27 Série TV : Shaun le mouton  
08:34 Série TV : Shaun le mouton  
08:41 : Peanuts  
08:50 Culture Infos : Dans votre région (ière partie)

09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
15:55 Culture Infos : Sénat info  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
20h00 Météo  
20h05 Magazine sportif Tout le sport  
20h08 Magazine de services L'action après  
20h10 Magazine de services Ma maison s'agrandit & se rénove  
20h15 Météo régionale  
20h20 Série d'aventures Zorro  
20h50 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby  
22h20 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby  
23h50 Météo

**CANAL+**

06:50 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:22 Autre : La météo  
07:23 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:02 Autre : La météo  
08:04 : Zapsport  
08:05 Série TV : Anger Management  
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve  
10:05 Culture Infos : Le tube  
10:45 Cinéma : States of Grace  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Série TV : Spotless  
15:00 Série TV : Spotless  
15:55 Culture Infos : L'effet papillon  
16:35 Série TV : Ma pire angoisse  
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?  
18:10 Série TV : Les tutos  
18:12 Série TV : Les tutos  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19h40 Football Canal Football Club  
20h55 Football Avant-match  
21h00 SportBordeaux / Marseille  
22h55 Football Canal Football Club 0  
23h15 Football L'équipe du dimanche

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:55 Autre : Météo  
09:00 Culture Infos : M6 boutique  
10:10 Série TV : Raising Hope  
10:30 Série TV : Raising Hope  
10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Autre : Météo  
13:42 Culture Infos : Astuces de chef  
13:45 : Le manoir de Cold Spring  
15:40 Série TV : Mistresses  
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent  
17:20 Autre : Les reines du shopping  
18:25 Autre : Les reines du shopping  
19:40 Autre : Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Magazine scientifique E=M6  
20h40 Magazine sportif Sport 6 0  
20h55 Magazine de société Zone interdite  
23h00 Magazine d'information Enquête exclusive

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**TF1**

## Les seigneurs

## Résumé

Patrick Orbéa, gloire déchue du football, doit transformer les pêcheurs d'une petite île bretonne en joueurs de foot professionnels. Ce n'est pas gagné, d'autant qu'il appelle en renfort cinq de ses ex-coéquipiers du genre plutôt... incontrôlable.

**2**

20h45

## Appaloosa

## Résumé

Deux gâchettes sont engagées par les citoyens d'une petite ville, terrorisés par un riche propriétaire et ses hommes de main. Pour restaurer la paix, ils ne connaissent qu'un seul langage : faire parler la poudre.

**3**

19h30

## Inspecteur Barnaby



## Résumé

Barnaby enquête sur une série de meurtres perpétrés dans un village du comté. Entre magie et rites païens...

Si vous avez manqué le début

Lors du gala de charité donné par l'illusionniste Gideon Latimer en l'église Saint Cyprien à Midsomer Oaks, la pianiste Anna Altman meurt tragiquement, écrasée par une cage suspendue. Tout indique qu'il s'agit d'un meurtre et non d'un accident... Mais était-ce vraiment Anna qui était visée ?

**CANAL+**

20h55

## Bordeaux / Marseille

## Résumé

Les Marseillais ont réalisé la bonne opération de la 30e journée en l'emportant 0-4 face à Lens. Ils sont de nouveau à la recherche d'une victoire hors de leurs bases. La tâche s'annonce toutefois plus compliquée face à des Girondins plutôt solides à domicile - seulement deux défaites en 14 rencontres - et qui ambitionnent d'intégrer le Top 5. Le match aller avait tourné à l'avantage des Phocéens qui, menés 0-1 à la 55e minute, s'étaient finalement imposés au Vélodrome sur le score de 3-1 grâce à des buts de Mario Lemina, André-Pierre Gignac et Michy Batshuayi, jeune espoir du football belge.

**M**

20h50

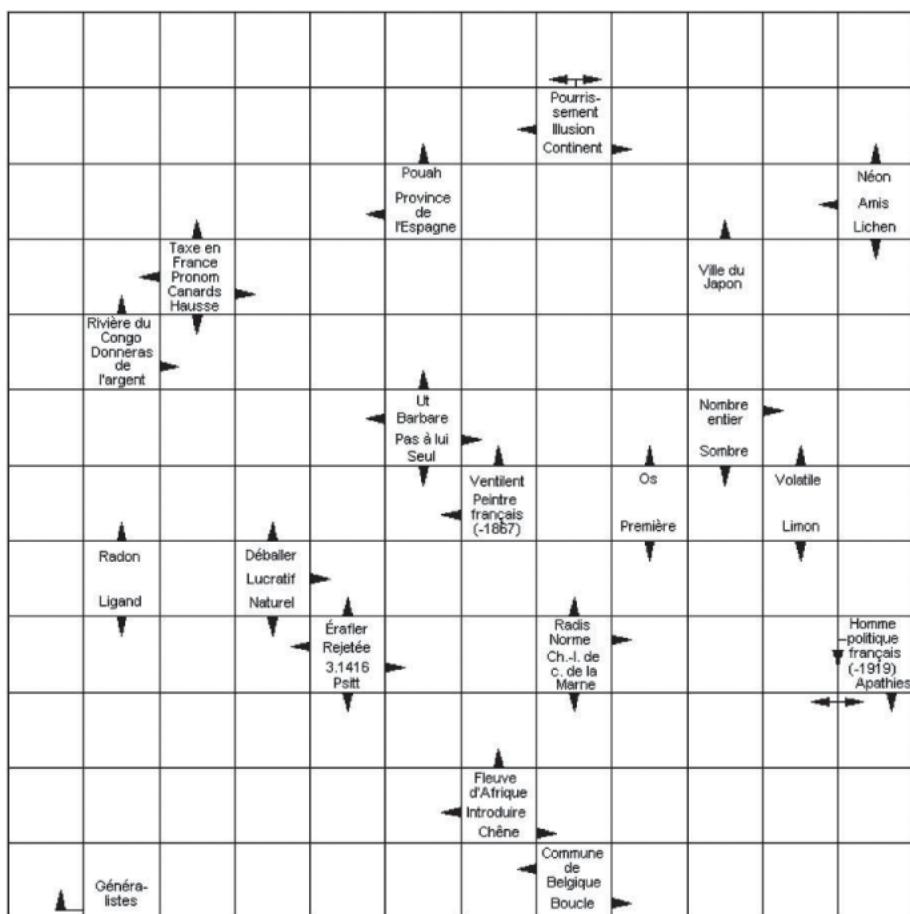
## Zone interdite



## Résumé

En janvier 2015, Manuel Valls a dénoncé l'existence d'un apartheid territorial, social et ethnique en France. Des zones dans lesquelles les habitants vivraient dans une grande pauvreté, repliés sur leurs communautés. «Zone interdite» a installé ses caméras à Roubaix, où le taux de chômage est l'un des plus forts de France, mais aussi aux Mureaux, en banlieue parisienne. De grands ensembles y ont été créés dans les années 1960 à proximité d'une importante usine automobile. Des quartiers minés par la misère et parfois le trafic, mais auxquels leurs habitants restent farouchement attachés. Se sentant abandonnés par la République, se défiant des institutions, certains créent leur système d'entraide.

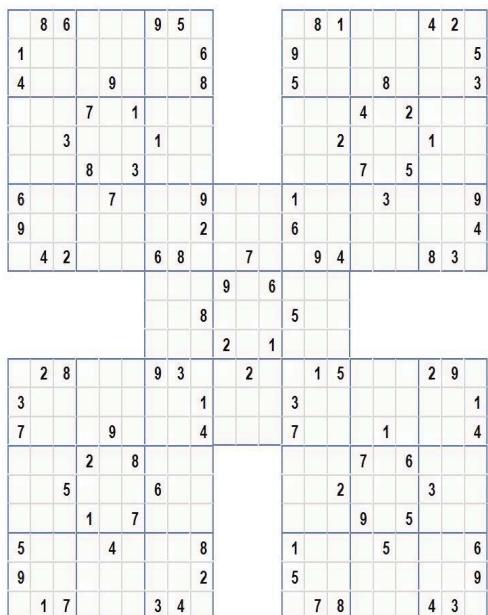
## Mots fléchés n°919



## Samouraï-Sudoku n°919

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°9169

## ► Horizontalement:

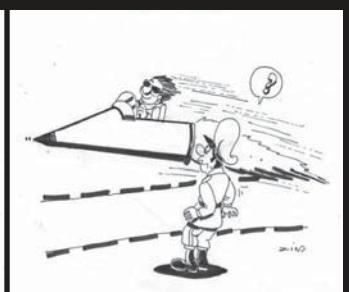
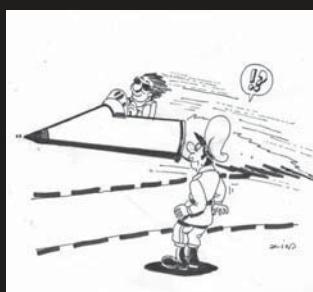
- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
- Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Excréments
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium
- Fret d'un bateau - Marteau de couveur
- Agacés - Qui a une saveur aigre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
- Einsteinium - Mariages

## ► Verticalement:

- Religieuse placée sous le vocable de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaliser une autre
- Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Un ennemi savant vaut mieux qu'un ami ignorant.

## Proverbe algérien

Le silence embellit la bouche. "La parole est d'argent, le silence est d'or".

## Proverbe berbère

L'ami de tout le monde est l'ami de personne.

## Proverbe arabe

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

## Proverbe français

## C'est arrivé un 12 Avril

1945 : libération du camp de concentration de Buchenwald.

1951 : le général Douglas MacArthur est relevé de son commandement en Corée par le président Truman

1961 : ouverture du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem

1979 : le chef d'Etat et dictateur ougandais Idi Amin Dada fuit la capitale Kampala.

1981 : révolte de Brixton (en) à Lambeth, South London, Angleterre.

1992 : signature à Bamako du « Pacte national » consacrant le règlement du conflit du Nord du Mali.

2002 : déclenchement du coup d'Etat contre Hugo Chávez au Venezuela.

2011 : résolution n° 1976 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

2011 : arrestation de Laurent Gbagbo, ancien président de la République de Côte d'Ivoire, après quatre mois de conflit armé.

## Célébrations :

- Journée mondiale de la maladie de Parkinson, en l'honneur de la naissance de James Parkinson en 1785.

- Costa Rica : Dia de Juan Santamaría, Fête de Juan Santamaría, célèbre la mort de ce héros costaricien à la bataille de Rivas au Nicaragua en 1856.

## BODYBUILDING

### Les bodybuildeurs de Béjaïa se distinguent au tournoi national Open de repêchage

Les bodybuildeurs de Béjaïa se sont illustrés au tournoi national Open de repêchage de bodybuilding, clôturé vendredi à la salle du cinéma «El Feth» d'Oran, au terme de deux jours de compétition.

Les athlètes de la ligue de Béjaïa ont imposé leur domination, dans cette compétition qui s'est déroulée, par ailleurs dans une bonne ambiance et devant un public tout aussi record, la salle du cinéma n'ayant pas pu contenir toute la foule qui y a afflué.

La compétition était d'un très bon niveau. L'organisation était parfaite. Les athlètes se sont donnés à fond et ce sont les meilleurs, mais surtout les expérimentés qui se sont imposés, nous a déclaré, l'arbitre international, Bentabet Mounir. «Dans l'ensemble, la compétition s'est déroulée dans de très bonnes conditions et le niveau des athlètes était élevé, notamment dans certaines catégories», a-t-il ajouté.

Ce concours des corps lustrés organisé durant deux jours, par l'association sportive «Hai Sidi Chahmi» d'Oran de bodybuilding et powerlifting en collaboration avec l'APC d'Oran et la fédération de bodybuilding et powerlifting, a mis en lice plus de 110 bodybuildeurs des catégories de poids de moins de 60 kg à plus de 100 kg, issus de 14 ligues de wilayas du pays. Dix catégories de poids étaient concernées par cette compétition de repêchage dont les trois premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie prévue du 30 avril au 2 mai à Béjaïa.

Les lauréats de ce tournoi national ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la Fédération algérienne de bodybuilding et powerlifting et d'anciens athlètes.

## COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS (FINALE) - NB BORDJ BOU-ARRÉRIDJ-EF AÏN AZEL (3-0)

### Les Bordjis confirment leur suprématie

L'équipe du NR Bordj Bou-Arréridj a confirmé sa suprématie en s'imposant facilement devant l'EF Aïn Azel sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-12 et 25-14) en finale de la Coupe d'Algérie (seniors messieurs) de volleyball disputée vendredi à la salle OMS de Chéraga (Alger).

Le public de Aïn Azel, plus nombreux dans la salle que celui de Bordj, a poussé son équipe qui a pourtant bien entamé cette finale.



Le début de partie a été équilibré avec un bon visage montré par l'équipe d'Aïn Azel qui a même réussi à prendre l'avantage (4-6), mais à partir de l'égalisation des Bordj (7-7) le set le plus palpitant a relativement changé d'économie. «C'est la première fois que notre équipe évolue dans cette salle de Chéraga ce qui explique le temps où on a pris pour trouver nos repères. La suite a été plus facile pour nous», a expliqué l'international du NRBBA, Mohamed El Hachemi.

Chez les messieurs, Farid Terfia a parcouru l'épreuve (21,098 km dont une côte de 7 km) en 1h 05mn 29s, devant Mohamed Belounis de la sélection militaire (1h 05mn 34s) et Abdellah Laameche du club Necira Noumou (1h 05mn 37s).

Chez les dames, Souad Aït Salem s'est imposée en 1h 14mn 03s, devant Barkahoum Drissi du GS Pétroliers (1h 15mn 11s) et Malika Bendarbel de la Protection civile d'Alger (1h 16mn 52s). La 4e place est revenue à la sociétaire de la Protection civile de Tébessa, Rihame Fenani, en 1h 18mn 01s.

Le deuxième set a été remporté par les Bordj (25-22).

Le troisième set a été remporté par les Aïn Azel (25-14).

Le match a été arrêté à 1h 20mn 01s.

Le public de Aïn Azel, plus nombreux dans la salle que celui de Bordj, a poussé son équipe qui a pourtant bien entamé cette finale.

Le rendement physique de la formation d'Aïn Azel a sensiblement baissé ce qui a permis aux hommes de Abdellah Dif de faire cavaliers seuls durant le 3e et dernier set qui l'on d'ailleurs gagné par (25 à 14).

«Nous avons joué un bon match face à une grande équipe qui nous a imposé un rythme que nous n'avons pas pu malheureusement suivre. Atteindre la finale est déjà un exploit pour nous», a déclaré à l'APS le coach de Aïn Azel Abdellah Dif.

Le NR Bordj Bou-Arréridj a remporté sa sixième Coupe d'Algérie après 1h 12 minutes de jeu.

«Nous méritons amplement ce titre après notre parcours en coupe. Nous avons six internationaux dans l'équipe ce qui explique la différence de niveau entre les deux équipes. Nous allons nous concentrer maintenant sur le championnat où il faut gagner deux matches sur les trois lors du dernier tournoi pour avoir le doublé», souhaite l'entraîneur du NR Bordj Bou-Arréridj, Dif Abdellah Dif.

Le NRBBA a disputé sa 9e finale, la 6e de suite, ponctuée par trois victoires contre le même adversaire, le MB Béjaïa (2011, 2012 et 2014), en plus de la coupe de l'édition 2015 reçue vendredi à Chéraga des mains du wali de Bordj Bou-Arréridj.

## SEMI-MARATHON DE TÉBESSA (CHAMPIONNAT NATIONAL)

### Farid Terfia et Souad Aït Salem vainqueurs

Les coureurs Farid Terfia (Nécira Noumou) et Souad Aït Salem (O. Bordj Bou-Arréridj) ont remporté samedi le championnat national de semi-marathon disputé à Tébessa.

Chez les messieurs, Farid Terfia a parcouru l'épreuve (21,098 km dont une côte de 7 km) en 1h 05mn 29s, devant Mohamed Belounis de la sélection militaire (1h 05mn 34s) et Abdellah Laameche du club Necira Noumou (1h 05mn 37s).

Chez les dames, Souad Aït Salem s'est imposée en 1h 14mn 03s, devant Barkahoum Drissi du GS Pétroliers (1h 15mn 11s) et Malika Bendarbel de la Protection civile d'Alger (1h 16mn 52s). La 4e place est revenue à la sociétaire de la Protection civile de Tébessa, Rihame Fenani, en 1h 18mn 01s.

Le deuxième set a été remporté par les Bordj (25-22).

Le troisième set a été remporté par les Aïn Azel (25-14).

Le match a été arrêté à 1h 20mn 01s.

## 9 MÉMORIAL «ABDELAZIZ OUESLATI» lutteurs algériens à Tunis du 10 au 12 avril

Neuf lutteurs de la sélection algérienne prennent part au premier tournoi international de la ville de Tunis senior «Mémorial Abdellaziz Oueslati», 10 au 12 avril au Palais des sports d'El Menzah, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Organisé par la Fédération tunisienne de lutte, le «Mémorial Abdellaziz Oueslati» verra la participation

de 125 lutteurs représentant sept pays : la Tunisie, pays organisateur, l'Algérie, la Pologne, la Jordanie, la Grèce, l'Egypte, le Congo.

La sélection algérienne est conduite par le staff technique national, composé des entraîneurs Chami Salim (lutte libre) et Zeghdane Messaoud (gréco-romaine).

Le feu Abdellaziz Oueslati fait partie des grandes figures et personnalités qui ont écrit les plus

belles pages du sport tunisien dans le rôle de président de la Fédération tunisienne de lutte, mais aussi en tant que secrétaire général du Comité olympique tunisien.

La journée de vendredi sera consacrée aux inscriptions définitives dans la lutte gréco-romaine (59, 66, 70, 75, 80, 85, 98 et 130 kg), l'examen médical et la traditionnelle séance de pesée, alors que les finales auront lieu samedi et di-

manche.

#### Liste des lutteurs sélectionnés :

Hamel Ayoub, Boughazi Amine, Saidani Faycal, Bouachioum Ali, Chergui Amar, sirmadame Rabah, Moussaoui Hamza, Bouacha Abderrahmane.

Entraineurs : Chami Salim, Zeghdane Messaoud.



### Sudoku N°919

4	5	7	8	1	2	3	6	9
8	6	2	3	7	9	1	4	5
3	9	1	5	6	4	2	8	7
1	8	5	4	2	7	9	3	6
7	3	4	6	9	8	5	1	2
6	2	9	1	3	5	4	7	8
9	4	8	7	5	1	6	2	3
2	1	3	9	8	6	7	5	4
5	7	6	2	4	3	8	9	1

2	1	8	6	7	9	5	4	3
3	4	9	2	6	8	7	6	1
5	6	7	4	1	3	8	9	2
2	1	8	6	7	9	5	4	3
3	4	9	2	6	8	7	6	1
5	6	7	4	1	3	8	9	2

7	1	5	3	9	6	4	2	8
8	4	2	1	7	6	9	3	5
3	9	5	2	8	4	1	6	7
1	2	7	8	4	3	6	9	5
6	3	9	5	2	1	7	4	8
4	5	8	9	6	7	3	2	1
5	8	1	4	3	9	2	7	6
2	6	3	7	1	8	5	9	4
9	7	4	6	5	2	8	1	3

### Solution

#### Mots Croisés N°919

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE  
P ■ SAINTE ■ Q ■ D  
RE. RETORQUER  
ETIEZ ■ Q ■ UELLE  
METS ■ HUMERUS  
E ■ E ■ AIEUL ■ ES  
DE ■ P ■ BENQ ■ E  
ILLICO ■ DURER  
TEES ■ URAEUS ■  
EVASE ■ I ■ NAO  
RENEGATES ■ US

#### Mots Fléchés N°919

HORTICULTURE ■ PERIR ■ AINES  
GEAI ■ ONC ■ EN ■  
ARCEAU ■ ESTOC  
LET ■ BLATTE ■ R  
VRILLER ■ ELFE  
A ■ OUIREZ ■ LEV  
NONNE ■ TELE ■ A  
IN ■ CROIRE ■ ER  
SETH ■ LEOPOLD  
EGRENER ■ R ■ BE  
RAIRE ■ ELEVES

# Des milliers de supporters du MO Béjaïa célèbrent la qualification de leur équipe en finale de Coupe d'Algérie

**Des milliers de supporters du MO Béjaïa ont laissé exploser leur joie ce vendredi dans les rues, après la qualification de leur équipe en finale de la Coupe d'Algérie, obtenue au détriment de l'Entente de Sétif, au bout d'une série de tirs au but des plus éprouvantes.**

Le match à peine terminé que le centre-ville, notamment à hauteur de l'avenue de la Liberté étaient déjà envahis. L'enthousiasme était à son comble et gonflait au fur et mesure des flux populaires qui

arrivaient en vagues successives pour faire la fête. Si bien qu'au bout d'une heure d'euphorie, l'artère était déjà noire de monde et littéralement bouchées autant par les piétons que les automobilistes.

Patients et heureux, certains chantaient, d'autre diffusaient de la musique et les chansons fétiches du club, d'autres dansaient sur les trottoirs, les bennes de camion et sur les capots de voitures, pendant que des dizaines d'autres les soutenaient en allumant des feux d'artifices, des bâtons de Bengale, et des fumigènes. Une ambiance à tout rompre, rarement vue et que Béjaïa n'a connu une telle liesse qu'à l'occasion d'un événement sportif identique, créée, en 2008 par la JSM Béjaïa, qui venait de remporter alors la Coupe d'Algérie.

Outre le centre ville, des rassemblements similaires ont eu lieu dans tous les quartiers populaires, notamment Ihaddadene, Ighil Ouazzoug, Sid-Ahmed, Lacifa, qui tous à l'unisson se sont mis à la fête qui s'annonce déjà encore plus trépidante, avec l'arrivée des premiers flux de supporters de retour de Sétif ou ils s'étaient déplacés pour voir le match. La nuit risque



## LIGUE 1 MOBILIS - MISE À JOUR

### L'USMA accrochée par le MCEE (1-1) à Bologhine

L'USM Alger a été tenue en échec à domicile par le MC El Eulma 1-1 (mi-temps 0-1) en match en retard, disputé vendredi au stade Omar Hamadi de Bologhine pour la mise à jour de la 24e journée de Ligue 1 Mobilis de football.

Le but Eulma a été inscrit par l'avant-centre Farès Hamiti (28'), au moment les Usmistes ont attendu les arrêts de jeu (90'+5) pour égaler, par l'intérimédiare de Manucho. L'autre match en retard pour la mise à jour complète cette 24e journée, avait mis aux prises le CS Constantine et le NA Hussein Dey qui s'était soldé par un nul (2-2).

Ces deux matches devaient se jouer initialement le 28 mars dernier, en même temps que les autres rencontres de la 24e journée, mais la Ligue du football professionnel



(LFP) a accepté de les reporter au 10 avril, à la demande de l'USMA et du

CSC, qui comprenaient trois joueurs chacun en équipe nationale.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/8 DE FINALE-ALLER)

### Trio arbitral burkinabé pour USM Alger-AS Kaloum



Le match USM Alger - AS Kaloum de Guinée, comptant pour les 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu le dimanche 19 avril au stade Omar Hamadi (18h00), sera dirigé par un trio arbitral burkinabé, rapporte samedi le site officiel du club algérien.

Il s'agit de Juste Ephrem Zio, assisté de ses compatriotes Seydou Tiama, et Drissa Modeste Sessouma.

La deuxième manche entre les deux équipes se déroulera à Bamako (Mali), entre le 1 et 3 mai prochain.

En effet, les clubs guinéens engagés dans les compétitions africaines ne sont pas autorisés à recevoir à domicile, en raison du risque du virus Ebola, qui a lourdement touché le pays.

L'USMAs'est qualifiée pour les 1/8es de finale aux dépens des Sénégalaïs de l'AS Pikine (aller 5-1, retour 1-1), alors l'AS Kaloum a passé l'écuil des Zambiens de Zesko United (aller 1-1, retour 1-1, aux tab 5-4). Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'ES Sétif (tenant du trophée) et le MCE Eulma, joueront respectivement face aux Marocains de Raja Casablanca et aux Tunisiens du CS Sfaxien.

## CSC - NAHD (2-2)

Le CS Constantine a été tenu en échec par le NA Hussein Dey (2-2, mi-temps 2-1) en match retard, disputé vendredi au stade Chahid Hamlaoui de Constantine pour la mise à jour de la 24e journée de Ligue 1 Mobilis de football.

Les buts du CSC ont été inscrits par Bouchérit, sur penalty à la 30e minute et Messaâdia (41'), alors que du côté du NAHD, les réalisations étaient signées Ouahda (11e) et Ezechiel (88').

Le 2e match en retard, entre l'USM Alger et le MC El Eulma pour la mise à jour complète de la 24e journée s'est terminé par un match nul (1-1), au stade Omar Hamadi de Bologhine.

#### Résultats :

CS Constantine - NA Hussein-Dey 2-2  
USM Alger - MC El-Eulma 1-1

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	39	24
2. ES Sétif	38	24
3. MC Oran	36	24
--. USM Alger	36	24
5. RC Arbaâ	35	24
6. ASM Oran	34	24
--. CR Belouizdad	34	24
8. USM El-Harrach	33	24
9. JS Kabylie	32	24
10. JS Saoura	31	24
--. CS Constantine	31	24
12. MC Alger	30	24
13. USM Bel-Abbès	29	24
14. ASO Chlef	28	24
--. MC El-Eulma	28	24
16. NA Hussein Dey	27	24

APS

**CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 DE FOOTBALL (U-21) MISE À JOUR**  
**L'USM Alger bat le MCEE (5-1) et rejoint l'ESS en tête**



L'USM Alger a rejoint l'ES Sétif en tête du classement du championnat de Ligue 1 algérienne de football des moins de 21 ans (U-21), après sa victoire à domicile vendredi face au MCE Eulma (5-1), en mise à jour de la 24e journée.

L'autre rencontre de mise à jour s'est disputée à Constantine entre le CSC et le NA Hussein Dey, et a vu la victoire des locaux (2-1). Vendredi également, l'ES Sétif a pris le meilleur sur l'ASM Oran (4-2), en match retard de la 22e journée.

Du coup, la JS Saoura, qui occupait les commandes (46 points), s'est vu reléguer à la troisième place.

#### Classement :

	Pts	J
1- ES Sétif	48	24
-- USM Alger	48	24
3- JS Saoura	46	24
4- MC Alger	41	24
5- MC Oran	38	24
6- CR Belouizdad	37	24
7- MO Béjaïa	36	24
8- ASM Oran	34	24
9- ASO Chlef	34	24
10- USM Harrach	33	24
11- RC Arbaâ	30	24
12- JS Kabylie	29	24
13- USM Bel Abbès	26	24
14- CS Constantine	24	24
15- MCE Eulma	19	24
16- NA Hussein Dey	13	24

**JIJEL**  
**Echauffourées entre jeunes et policiers après un match de football**

Des échauffourées ont éclaté, vendredi après-midi à Jijel, entre jeunes et policiers après la fin de la rencontre de football entre le CRVM Jijel et le NC Magra, pour le compte de la 26e jour-

née du championnat national amateur, a-t-on constaté.

Mécontents du résultat obtenu à domicile par leur équipe (2-2), des centaines de supporters ont laissé éclater

leur colère en s'en prenant au mobilier public dans et en dehors du stade Amirouche, par des jets de pierre, de projectiles et de moyens pyrotechniques lancés en direction des poli-

ciers. Les renforts du service d'ordre qui ont dû faire usage de grenades lacrymogène pour disperser les émeutiers ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes.

CAN-2017

# Le ministre des sports Mohamed Tahmi dénonce le dysfonctionnement de la CAF

Saïd Ben

**Avec du recul et donc quatre jours après la désillusion de voir l'Algérie privée d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2017, mercredi dernier, par la CAF dans des circonstances anti-sportives, le ministre des Sports Mohamed Tahmi qui a été invité, hier, au Forum de l'Organisation des journalistes sportifs algériens (ONJSA), a avoué «qu'il n'y a pas eu de transparence dans la désignation....».**

Mais, là, tout le monde le sait dans la mesure où dans de pareils circonstances de choix démocratiques où tous les candidats sont au même pied d'égalité, les responsables concernés par le choix doivent annoncer les résultats du scrutin avec chiffres à l'appui. Ce que la CAF n'a pas annoncé jusqu'à aujourd'hui.

De plus, les responsables

concernés devraient également préciser les critères des choix comme ce fut le cas lors des dernières désignations pour les CAN 2019, 2021 et 2023. Bien que pour cette dernière CAN 2023 confiée à la Guinée a été également anti-sportive car ce cas n'était pas prévu dans l'ordre du jour d'autant qu'il n'y avait pas lancement de procédures des candidatures.

Ainsi et pour revenir à la désignation du Gabon pour la CAN 2017, d'aucuns observateurs et spécialistes reconnaissent que le dossier algérien était le plus complet et surtout imbattable sur le terrain de la légalité. En course avec le Gabon et le Ghana, après le retrait de l'Egypte, l'Algérie avait espéré être le pays hôte de cette 31<sup>e</sup> édition, tablant notamment sur un dossier de candidature qualifiée de "solide" par les responsables algériens.

Selon les observateurs, la désignation du Gabon, qui avait déjà abrité le tournoi en co-organisation en 2012 avec la Guinée équatoriale, constitue une "véritable surprise" au vu des indicateurs qui plaçaient l'Algérie en fa-

vorite. C'est ainsi donc qu'hier, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi qui était présent au Caire a confié que "tout s'est joué d'avance" dans l'attribution la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Gabon. Plus explicite le ministre précise que la candidature de l'Algérie a "mis à nu un dysfonctionnement" au sein de la Confédération africaine de football.

On se rappelle cette déclaration à la mi-février du président du COA, Mustapha Berraf annonçant que l'Algérie n'aurait pas la CAN 2017 et c'est le Gabon qui est déjà désigné. Ce qui a d'ailleurs été démenti par le ministre car ayant vraiment cru aux paroles données par les responsables de la

CAF. Et c'est ainsi que le ministre a ajouté que "certes nous avions eu auparavant des échos que le Gabon allait être choisi comme pays hôte, mais nous avons tenu à rester dans la course, après avoir réagi puis reçu des garanties de la CAF que le scrutin allait se dérouler dans les règles. Finalement ça n'a pas été le cas", a en-



core expliqué le ministre. Le ministre a estimé «qu'aujourd'hui, nous sommes pris dans un sentiment de révolte. On a été abusé», avant d'ajouter «qu'on n'a pas de regret d'être allé au bout de l'opération (désignation du pays hôte, ndlr), parce que notre démarche a mis à nu un dysfonctionnement au sein de la CAF concernant l'attribution de l'organisation des compétitions continentales».

Pour M. Tahmi, la perte de l'organisation de la CAN-2017 «ne

va pas nous détourner de la droiture et du respect des lois».

Enfin et concernant la suite à donner à cette situation de fait accompli, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi fait remarquer «qu'il n'y a pas de possibilité réglementaire de recours» avant de préciser que «c'est à notre Fédération de réagir, mais pas dans la précipitation. Il faudra user des moyens légaux, dans le respect des lois et de l'éthique», a-t-il conclu.

S. B.

## LUTTE CONTRE LA VIOLENCE «Il faut du temps pour voir les résultats»

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter durablement contre le phénomène de la violence dans les enceintes sportives «ont besoin de temps» pour porter leurs fruits et «prouver leur efficacité» a soutenu le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, samedi à Alger. «Non seulement on a décidé d'attaquer le mal à la racine, mais on a privilégié le travail sur le long terme pour lutter efficacement et durablement contre le phénomène de la violence.

Le ministre a précisé que des résultats probants soient visibles du jour au lendemain» a affirmé le ministre au forum de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), tenu samedi au stade du 5-Juillet (Alger). Les interrogations sur l'efficacité des mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la violence ont été soulevées dernièrement, après le constat d'une persistance de ce phénomène, touchant

parfois d'autres disciplines sportives.

La violence dans les enceintes sportives a poussé l'opinion publique à se demander si les mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre ce fléau sont vraiment efficaces, mais d'après le ministre des Sports «il faut du temps» pour que les résultats du travail effectué soient visibles.

«Nous avons commencé par installer une Commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence, qui

va s'étendre aux différentes wilayas, pour un usage de proximité, sur le plan local» a ajouté Tahmi devant les journalistes.

Le décès de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, le 23 août 2014 lors du match de la JSK perdu à domicile (1-2) contre l'USM Alger, pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée de Mobilis-Ligue 1, avait déclenché une vaste opération de sensibilisation et de lutte contre le phénomène de la violence dans les stades en Algérie.

**LIGA SAGRES PORTUGAISE (28<sup>e</sup>)  
Remis d'une fatigue musculaire, Slimani dans le groupe pour le déplacement à Setubal**



L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne Islam Slimani, remis d'une fatigue musculaire, est convoqué dans le groupe en vue du match en déplacement sur le terrain de Vitoria Setubal aujourd'hui, comptant pour la 28<sup>e</sup> journée du championnat portugais de football. Le joueur algérien âgé de 26 ans a ressenti une fatigue musculaire, selon la presse lusitanienne, qui a suscité l'inquiétude du staff technique du Sporting. Le buteur des Verts s'est entraîné hier avec le groupe sans se plaindre, ce qui a poussé l'entraîneur Marco Silva à le retenir dans le groupe. Au terme de la 27<sup>e</sup> journée, le Sporting pointe à la 3<sup>e</sup> place au classement avec 57 points, à onze longueurs du leader Benfica Lisbonne. Le Sporting Lisbonne reste sur une qualification pour la finale de la Coupe du Portugal, en battant le Nacional Funchal (1-0). Les deux équipes s'étaient neutralisées à l'aller (2-2). L'attaquant algérien, qui est à sa deuxième saison avec le club lisboète, aura ainsi l'occasion de remporter la Coupe du Portugal dont la finale se jouera le 31 mai 2015 contre le vainqueur de la confrontation entre le Sporting Rio Ave et Braga (aller 3-0 pour Braga). En 58 matchs avec le Sporting Lisbonne, l'ancien joueur du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne) a marqué 22 buts.

APS

## Les sociétés sportives commerciales soumises à de nouvelles dispositions (JO)

Les statuts-types des sociétés sportives commerciales et les dispositions applicables aux clubs sportifs professionnels sont, désormais, définis par un décret exécutif publié au *Journal officiel* n° 11. Ce texte, qui vient en application de la loi de juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, a pour but de déterminer les dispositions applicables aux clubs sportifs professionnels et de fixer les statuts-types de l'entreprise unipersonnelle sportive à responsabilité limitée (EUSRL), de la société sportive à responsabilité limitée (SARL) et de la société sportive par actions (SSP). Il précise que le club sportif est chargé d'améliorer sa compétitivité économique et sportive ainsi que celle de ses sportifs à travers sa participation

à des compétitions sportives payantes, et l'emploi d'un encadrement et de sportifs rémunérés ainsi que l'exercice de toute activité commerciale liée à son objet. Dans ce cadre, il est chargé notamment de mener des actions de formation au profit des sportifs et de l'encadrement et de créer des centres de formation des talents sportifs. Il est tenu de participer à la prospection, à la détection et à l'orientation de jeunes talents sportifs, d'œuvrer à l'éducation et à la promotion de ses adhérents et contribuer à la promotion du «fair-play». Il lui est permis d'entreprendre toute activité de publicité, de parrainage et de sponsoring susceptible de contribuer au développement de ses ressources financières et de mener des investissements en vue d'augmenter ses

ressources et d'assurer sa viabilité. Pour ce qui est des conditions de constitution d'une société sportive commerciale par un club sportif amateur, le texte précise que tout club sportif amateur régulièrement constitué dont les recettes et rémunérations atteignent le montant de 50 millions de DA «peut constituer une société sportive commerciale conformément à la loi.»

Il est entendu par recettes et rémunérations notamment les montants résultant des entrées payées, des quotes-parts affectées au club, les recettes publicitaires, les recettes résultant de transferts des sportifs et les produits de droits de retransmissions télévisuelles et radiophoniques ou tout autre support audiovisuel versé au club.

## EN MARGE DE LA FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE FRANÇAISE Incidents entre supporters bastiais et CRS à Paris

Des échauffourées ont éclaté dans le quartier des Halles à Paris entre les forces de l'ordre et des supporters bastiais hier vers 16h30 à quelques heures de la finale de la coupe de la ligue entre le PSG et le SC Bastia. Des scènes de violence ont eu lieu dans le centre de Paris entre les forces de l'ordre et des supporters bastiais. Environ

ayant également occasionné de nombreux dégâts matériels, selon le site RTL.fr. «Une rixe a démarré entre eux. Lorsqu'ils ont vu les forces de l'ordre débarquer, ils ont décidé de se jeter sur les forces de l'ordre, de leur jeter divers projectiles. Ils ont détruit des abribus, tenté de mettre le feu aux poubelles. Ils avaient des bombes artisanales», a expliqué Stanislas Gaudon délégué du syndicat Al-

liance Police nationale, sur iTélé. Il précise par ailleurs qu'il y a «quinze blessés parmi les gendarmes mobiles, dont douze à la tête. Un bilan à la hauteur de la violence des affrontements».

Des heurts qui ont fait réagir Anne Hidalgo, la maire de Paris.

Sur son compte Twitter, elle a déclaré : «La violence n'a pas sa place dans le sport. Tout mon soutien va

aux forces de l'ordre et aux commerçants suite aux incidents survenus aux Halles».

Selon RTL.fr à 17 heures, le calme était apparemment revenu dans le quartier, bouclé auparavant pendant environ un quart d'heure. Quant à la plupart des supporters de Bastia, ils ont pris le RER, en direction du Stade de France, où le match débutera à 21 heures.

CEM

## KEHL, HÉROS MODESTE

Véritable héros de la soirée face à Hoffenheim, Sébastien Kehl avait de quoi avoir la tête dans les nuages mardi soir. « C'était un match chargé en émotions et agressif », a-t-il résumé. « Je peux frapper une balle correctement, mais j'étais un peu chanceux que la balle flotte ainsi et qu'elle prenne ensuite le poteau rentrant. » « La Coupe d'Allemagne représente désormais notre seule chance de trophée cette saison, et bien sûr je rêve toujours de retourner de nouveau en finale à Berlin. Attendons de voir contre qui nous jouerons le prochain match. J'espère que ce sera un nouveau match à domicile. »



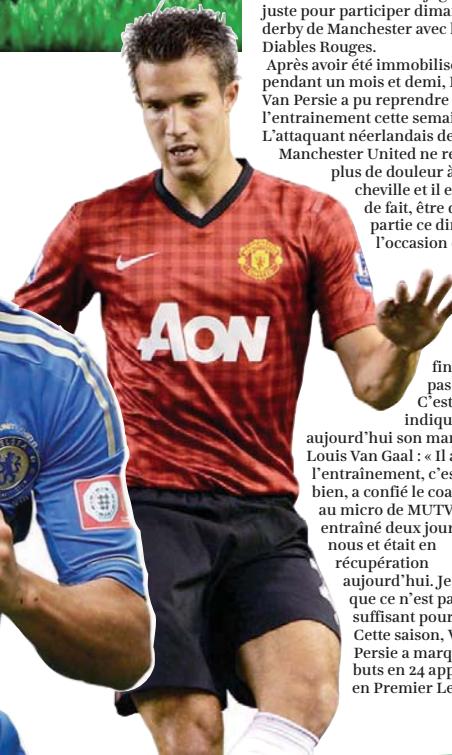
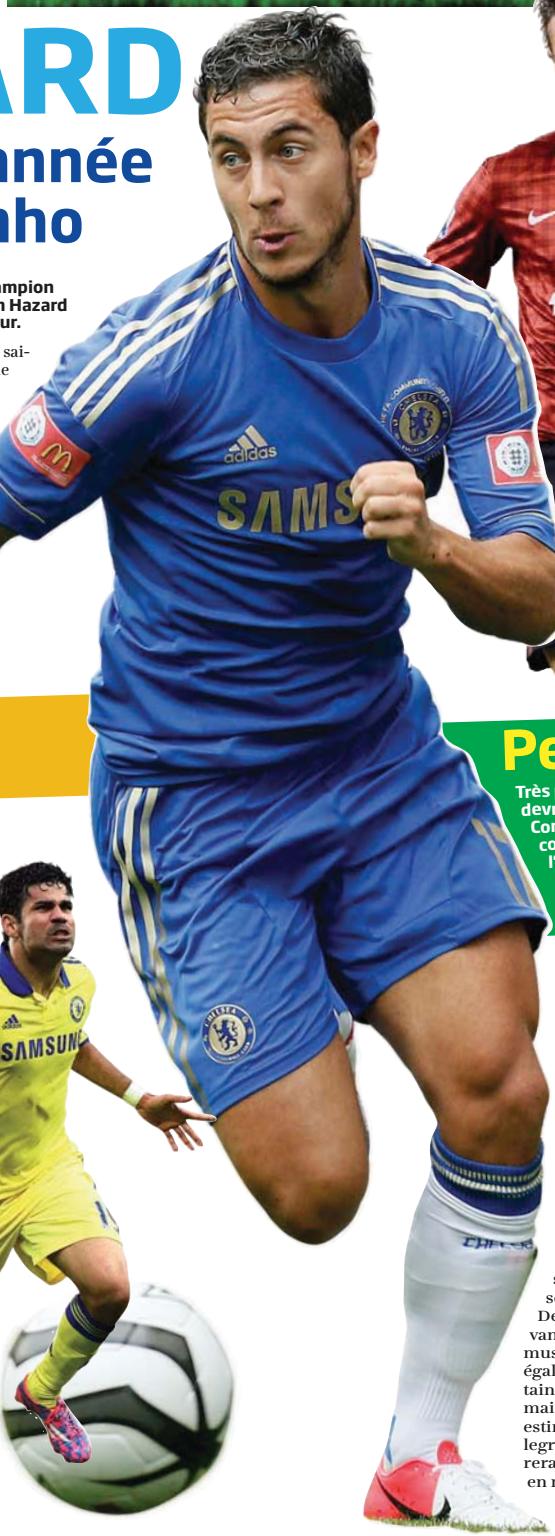
# HAZARD joueur de l'année pour Mourinho

Alors que Chelsea file vers le titre de champion d'Angleterre, José Mourinho voit en Eden Hazard le seul candidat au titre de meilleur joueur.

Auteur de 17 buts et 9 passes décisives cette saison, Eden Hazard est l'un des hommes forts de ce Chelsea qui se dirige vers son cinquième sacre en Premier League. Pour José Mourinho, cela ne fait aucun doute que le milieu de terrain offensif belge mérite la récompense de meilleur joueur. «Avec ce qu'il fait, en parlant très façon très honnête, il ne devrait même pas y avoir un débat. Si quelqu'un jette d'autres noms sur la table, c'est parce qu'ils veulent vendre des journaux, jeter du sable dans les yeux des gens. Ce joueur est de loin le meilleur joueur de cette saison», a-t-il déclaré en conférence de presse.

## DIEGO COSTA UN PETIT MOIS D'ABSENCE

Chelsea devra faire sans son meilleur buteur au moins lors des trois prochaines semaines. Touché la semaine dernière aux ischio-jambiers contre Stoke City (2-1), Diego Costa, auteur de 19 buts en Premier League cette saison, devrait rater les quatre prochains matches des Blues, selon José Mourinho, le manager du club anglais.



## Pedro à l'Inter ?

Très peu utilisé au Barça cette saison, Pedro devrait quitter Barcelone cet été et selon le Corrieredello Sport, il aurait choisi l'Inter Milan comme destination. D'après le quotidien, l'international espagnol bénéficierait d'un bon de sortie contre 20 millions d'euros. Pedro aurait même donné son accord à Roberto Mancini, l'entraîneur des Nerazzurri.

## KOMPANY INCERTAIN POUR LE DERBY

Vincent Kompany, le capitaine de Manchester City, est douleur pour le derby de dimanche face à Manchester United.

La nature de la blessure de Kompany qui l'a empêché de s'entraîner normalement cette semaine n'a pas été précisée. Dedryck Boyata (genou) et Steven Jovetic (blessure musculaire) sont également incertains. «On verra demain (samedi, ndlr)», a estimé vendredi Manuel Pellegrini, le coach de City. «Je préfère évidemment que Vince soit en mesure de s'aligner, mais il y a des solutions si ce n'est pas le cas...»



## VAN PERSIE MANQUERA LE DERBY

Robin Van Persie a été jugé trop juste pour participer dimanche au derby de Manchester avec les Diables Rouges.

Après avoir été immobilisé pendant un mois et demi, Robin Van Persie a pu reprendre l'entraînement cette semaine. L'attaquant néerlandais de

Manchester United ne ressentait plus de douleur à la cheville et il espérait, de fait, être de la partie ce dimanche à l'occasion du derby contre City. Ça ne sera

finalement pas cas.

C'est ce qu'a indiqué

aujourd'hui son manager Louis Van Gaal : « Il a repris l'entraînement, c'est déjà bien, a confié le coach batave au micro de MUTV. Il s'est entraîné deux jours avec nous et était en récupération aujourd'hui. Je pense que ce n'est pas suffisant pour jouer.» Cette saison, Van Persie a marqué 10 buts en 24 apparitions en Premier League.

M. LOUH À DOHA

## Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh prend part dimanche à Doha (Qatar) au 13e Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Justice. Le Congrès mettra l'accent sur l'intégration de la prévention du crime et de la justice pénale dans les efforts plus larges des Nations unies pour faire face aux défis socio-économiques, promouvoir la suprématie de la loi et conformer le développement aux plans national et international. Cette rencontre a pour objectif de «consolider la coopération» au plan régional pour lutter contre le crime organisé transnational, le terrorisme, la traite humaine et l'immigration clandestine, la cyberrriminalité et le trafic de la propriété culturelle.

## Poursuite du dialogue libyen demain à Alger

Le dialogue engagé entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques Libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), se poursuivra lundi prochain à Alger, a annoncé vendredi le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. «Le dialogue entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques Libyens, sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), dirigée par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Bernardino Léon, chef de cette mission, se poursuivra lundi prochain à Alger», a indiqué M. Messahel dans une déclaration à l'APS. Selon les Nations unies, cette réunion «focalisera sur la formation d'un gouvernement national uni ainsi que sur les arrangements sécuritaires». Alger avait abrité les 10 et 11 mars dernier l'entame de ce dialogue entre les leaders politiques Libyens. A cette occasion, les participants avaient rejeté toute forme d'ingérence étrangère et pris l'engagement de trouver une solution politique à la crise pour préserver la souveraineté de la Libye, son unité nationale et son intégrité territoriale. Ils avaient aussi condamné le terrorisme en Libye, notamment par les groupes terroristes appelés «Daesh, Ansar el Charia et El Qaida».

## COUPE D'ALGERIE (1/2 FINALE) : Le RC Arbâa rejoint le MO Béjaïa en finale

Le RC Arba s'est qualifié pour la finale de la Coupe d'Algérie 2015 de football en s'imposant devant l'ASO Chlef aux tirs au but 3 à 0 (0-0 après prolongations) en demi-finale disputée samedi au stade Omar-Hamadi de Bologhine Alger. Après 120 minutes de jeu les deux équipes se sont neutralisées 0 à 0, et c'est le gardien de but de l'Arba, Fellah, qui a offert la qualification à son équipe en arrêtant les trois premiers tirs des Chlefiens lors de la séance des tirs au but. Le RC Arba et le MO Béjaïa disputeront la première finale de leur histoire le 1er mai prochain au stade du 5-juillet. Le MO Béjaïa avait décroché sa qualification vendredi aux dépens de l'ES Sétif aux tirs au but 6-5. (1-1 après prolongations).

### Résultats des 1/2 finale :

ES Sétif - MO Béjaïa  
1-1 après prolongations (6-5 aux tirs au but)  
RC Arba - ASO Chlef  
0-0 après prolongations (3-0 aux tirs au but).

## ALGÉRIE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu samedi à Alger, le ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, qui effectue une visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la 7<sup>e</sup> session de la commission mixte économique algéro-chinoise, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a été l'occasion de «passer en revue les questions liées à l'évolution des relations de coopération entre les deux pays», a précisé la même source. «Tout en se félicitant de la qualité de ces relations, les deux parties ont convenu d'œuvrer dans le sens de leur élargissement dans les secteurs liés à la

## CHINE

### M. Sellal reçoit le ministre chinois du Commerce...



production dans un cadre de partenariat, et notamment dans la pétrochimie, l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les transports», a-t-on souligné.

Le Premier ministre, «qui doit effectuer une visite en Chine à la fin du mois en cours, a tenu à réaffirmer à son hôte la disponibilité de l'Algérie à don-

ner un contenu concret au partenariat stratégique initié par les présidents des deux pays en mai 2014 et conforté par la mise en œuvre du plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018». L'audience s'est déroulée en présence du ministre du Commerce, Amara Benyoumès.

## ALGÉRIE - UNESCO

### ... Et la directrice générale de l'Unesco

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu samedi à Alger la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, en visite en Algérie dans le cadre du lancement de l'année des lumières, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien entre les deux parties a permis de «procéder à l'évaluation de la coopération marquée par un dynamisme au regard des nombreux programmes et projets initiés en commun», précise la même source. S'exprimant sur la qualité de cette relation, M<sup>e</sup> Bokova «n'a pas manqué de rendre hommage au rôle actif de l'Algérie qui siège au Conseil exécutif, ainsi que dans



les différentes instances de l'organisation onusienne, à laquelle elle apporte une contribution appréciée dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes prioritaires destinés à la sauvegarde du patrimoine culturel mondial». Pour sa part, M. Sellal «a salué l'apport de l'Unesco en matière d'assistance et d'expertise pour le renforcement des capacités nationales dans les différents domaines d'intervention relevant de la compétence de cette haute institution». La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

## Ouverture samedi à Alger de l'Année internationale de la lumière

La manifestation «2015, Année internationale de la lumière», proclamée par l'organisation des Nations unies, a été officiellement inaugurée samedi à Alger lors d'une cérémonie officielle, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a relevé l'importance de cette manifestation concue pour cette manifestation, soulignant à ce propos sa «coïncidence» en Algérie avec la célébration cette année de la manifestation Constantine, «Capitale de la culture arabe». M. Mebarki a souligné à cette occasion l'importance qu'accorde le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'éducation, la science, les arts et la culture.

Il a également mis l'accent sur l'importance accordée en Algérie à l'optique qui, a-t-il dit, «est perceptible à travers le Programme national de la recherche relatif à ce domaine. «Aujourd'hui, il est important de compléter ce dispositif académique par l'instauration d'une culture scientifique visant à promouvoir la science et la connaissance dans la société», a enchaîné le ministre. Evitant le programme des manifestations concue pour cette manifestation, il a indiqué que d'énormes personnalités nationales et étrangères, versées dans ce domaine, donneront des conférences et animeront des débats au cours de colloques. Pour sa part, la directrice générale de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), s'est dite «heureuse» de mar-

quer l'Année de la lumière» en Algérie, affirmant que l'organisation qu'elle dirige, est mobilisée pour accompagner cette manifestation, proclamée par les Nations unies en décembre 2013. Par ailleurs, un documentaire retracant le panorama des savants arabes et musulmans a été projeté, suivi par des conférences données par des chercheurs algériens et étrangers. Dans l'esplanade du Palais de la Culture Moudafi Zakaria, des expositions sont organisées, lesquelles montrent au grand public, très présent d'ailleurs, des équipements et des outils de recherche, anciens et modernes, utilisés dans les domaines de l'astronomie et l'astronomie. Un panel de chercheurs animera tout au long de cette manifestation, des conférences ayant trait à la lumière et l'optique.

## SELON UNE RESPONSABLE FRANÇAISE

### «La politique algérienne de l'emploi permet de résorber le chômage»

La politique algérienne sur la promotion de l'emploi est «innovante» et permet de résorber le chômage, a souligné samedi à Alger la directrice des affaires et des relations internationales à la direction générale de Pôle emploi (France), Annie Gauvin. M<sup>e</sup> Gauvin, en visite à Alger dans le cadre de la coopération avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a déclaré à l'APS, en marge de sa visite au Salon national de l'emploi qui se tient au Palais des Expositions (Safex), que la politique algérienne en matière de la promotion de l'emploi est «innovante», car elle est basée sur le développement du partenariat et sur des démarches de communication modernes, ce qui permettra de résorber le chômage», a-t-elle souligné. M<sup>e</sup> Gauvin a mis en avant les différentes activités liées à l'emploi, citant notamment les méthodes de recherche et les dispositifs de création de projets dans plusieurs secteurs d'activité.

Par ailleurs, M<sup>e</sup> Gauvin a affiché la disponibilité de Pôle emploi de coopérer avec l'Anem, précisant que la poursuite des travaux dans le cadre des projets d'appui au secteur de l'emploi en Algérie, figure parmi les axes de partenariat entre les deux parties.

## Lancement prochain de la réalisation de trois Palais des Sciences

Trois (3) Palais des Sciences seront prochainement réalisés respectivement à Alger, Constantine et Oran, a annoncé samedi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de la manifestation «2015, Année in-

ternationale de la lumière», M. Mebarki a précisé que le projet s'inscrit dans le cadre de partenariat avec Universcience (France).

«La réalisation de ces Palais vise à éléver le niveau scientifique et culturel du citoyen et contribue à le rendre plus réceptif aux avancées des sciences et des tech-

nologies», a-t-il expliqué. D'autre part, le ministre a fait savoir que son département a initié l'installation de structures de vulgarisation scientifique dans certaines universités, souhaitant que cette initiative soit généralisée à toutes les universités du pays.

APS